

ANDRÉ BERTHIER, *Un Maître orientaliste du XIIIe siècle: Raymond Martin O.P.*, in «Archivum Fratrum Praedicatorum» (ISSN 0391-7320), vol. 6, (1936), pp. 267-311.

Url: <https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp>

Questo articolo è stato digitalizzato della Biblioteca Fondazione Bruno Kessler, in collaborazione con l'Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum all'interno del portale [HeyJoe](#) - History, Religion and Philosophy Journals Online Access. HeyJoe è un progetto di digitalizzazione di riviste storiche, delle discipline filosofico-religiose e affini per le quali non esiste una versione elettronica.

Il materiale sul sito [HeyJoe](#) è disponibile sotto licenza CC BY-NC-ND 4.0: può essere scaricato, stampato e condiviso per uso non commerciale, con attribuzione e senza modifiche.

This article was digitized by the Bruno Kessler Foundation Library in collaboration with the Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum as part of the [HeyJoe](#) portal - History, Religion, and Philosophy Journals Online Access. HeyJoe is a project dedicated to digitizing historical journals in the fields of philosophy, religion, and related disciplines for which no electronic version exists.

The material on the [HeyJoe](#) site is available under the CC BY-NC-ND 4.0 license: it can be downloaded, printed, and shared for non-commercial use, with attribution and without modifications.



Nota copyright

Tutto il materiale contenuto nel sito [HeyJoe](#), compreso il presente PDF, è rilasciato sotto licenza [Creative Commons](#) Attribuzione–Non commerciale–Non opere derivate 4.0 Internazionale. Pertanto è possibile liberamente scaricare, stampare, fotocopiare e distribuire questo articolo e gli altri presenti nel sito, purché si attribuisca in maniera corretta la paternità dell’opera, non la si utilizzi per fini commerciali e non la si trasformi o modifichi.

Copyright notice

All materials on the [HeyJoe](#) website, including the present PDF file, are made available under a [Creative Commons](#) Attribution–NonCommercial–NoDerivatives 4.0 International License. You are free to download, print, copy, and share this file and any other on this website, as long as you give appropriate credit. You may not use this material for commercial purposes. If you remix, transform, or build upon the material, you may not distribute the modified material.



Un Maître orientaliste du XIII^e siècle: Raymond Martin O. P.

par André Berthier, archiviste-paléographe

I. BIOGRAPHIE

Un grand nombre d'écrivains du moyen âge, dont les oeuvres nous révèlent le nom et nous découvrent la personnalité, demeurent des figures très imprécises dès que l'on veut tenter de raconter leur vie. Il faut placer dans cette catégorie le Dominicain R. Martin, auteur d'écrits importants, mais qui laisse, par ailleurs, presque tout ignorer de sa biographie. Un très petit nombre de documents ¹ sont de rares jalons permettant de signaler les principales étapes de sa carrière.

R. Martin naquit à Subirats, petit village situé à 25 km. à l'ouest de Barcelone. Il prit l'habit des Prêcheurs au couvent de cette ville. Il porta cet habit pendant cinquante ans.

¹ Quelques documents d'archives font mention de R. Martin. Ce sont : les actes des chapitres de la Province dominicaine d'Espagne (C. Douais, *Acta capitulorum provincialium Ordinis Fratrum Praedicatorum*, Toulouse 1894) et un acte de Jayme Ier (P. de Bofarull, *Collección de documentos ineditos del archivo general de la Corona de Aragón*, Barcelona 1847-1859, p. 167).

L'historien Diago au XVI^e siècle consacre à R. Martin une précieuse notice de son *Historia de la Provincia de Aragón de la Orden de Predicadores*. (F. Diago, *Historia de la Provincia de Aragón de la Orden de Predicadores desde su origen hasta el año de 1600*, Barcelona 1599, p. 137-139).

Diago est un érudit qui a consciencieusement travaillé, il n'a pas oublié de fouiller les archives et de lire les chroniques de l'époque. Dans les quelques pages qu'il consacre à notre auteur, il fait état de renseignements puisés dans les chroniques de Pierre Marsilio, Dominicain contemporain de R. Martin. Il cite des documents recueillis dans les archives du couvent de Barcelone.

Certains manuscrits du *Pugio fidei* (Bibl. Mazarine 796, copie de l'exemplaire du collège de Foix ; Bibl. Nat. Latin 3557) contiennent une courte introduction relative à R. Martin.

Nous ne savons qu'approximativement la date de sa mort. Diago affirme qu'il mourut à Barcelone quelques années après frère Francisco Cendra ¹, dont le décès est mentionné en 1281 dans les actes du chapitre provincial d'Estella ². Diago ajoute qu'il a vu la signature de R. Martin dans un acte de Juillet 1282. C'est peu après cette date qu'il convient de placer sa mort.

Son noviciat dut commencer vers 1235. Il est impossible de préciser l'âge qu'il avait alors. Aucun renseignement n'étant donné sur son passé avant son entrée dans l'Ordre, on peut supposer qu'il y est venu jeune.

En 1250, il fait partie du groupe des religieux envoyés à Tunis pour fonder une école d'arabe. En 1256-1257, il écrit l'*Explanatio symboli apostolorum*. En 1264, il est à Barcelone; le 27 Mars de cette année, le roi don Jayme le nomme membre d'un jury chargé d'examiner les écrits juifs. Dans ces fonctions, il siège aux côtés de l'évêque de Barcelone, avec fr. A. Segarra et fr. P. de Genova. En 1267, il compose à Barcelone le *Capistrum Iudaeorum*. L'année suivante, il retourne à Tunis où il retrouve le *studium arabicum*. Il revient d'Afrique en Septembre 1269.

A propos de ce second retour, Diago raconte l'anecdote suivante: Débarquant avec fr. Francisco Cendra à Aigues-Mortes, R. Martin voit arriver dans le port un navire princier. C'était celui du roi don Jayme qui renonçait à la croisière après la tempête qu'il venait d'essuyer.

Le roi, averti de la présence des deux religieux dans la ville, demande à les voir. R. Martin et son compagnon se dérobent et prennent le chemin de Montpellier avant que le roi n'ait débarqué. Peut-être voulaient-ils, par cette attitude, marquer leur désapprobation au prince qui abandonnait si tôt l'expédition.

Hôte à nouveau du couvent de Barcelone, R. Martin s'absorbe entièrement dans ses études et termine en 1278 le *Pugio fidei*, son oeuvre capitale. En 1281, il se voit confier la chaire d'hébreu du *studium hebraicum* de Barcelone. Quatre années après, il meurt.

Si nous ne possédons sur la vie de R. Martin que ces indications très sommaires, nous sommes par contre assez bien informés sur les trois domaines où s'est exercée son activité: la polémique contre les Juifs, les écoles de langues orientales, les expéditions des princes chrétiens en Afrique.

¹ Diago, *Historia de la Provincia de Aragón*, p. 137.

² Douais, *Acta capitulorum provincialium Ordinis Fratrum Praedicatorum*, p. 630.

En précisant plus loin l'évolution de la pensée de R. Martin dans ses discussions avec les Rabbins, nous dirons avec plus de détails ce qu'était la colonie israélite dans le royaume d'Aragon. Soutien puissant de l'économie du pays, les Juifs étaient traités avec bienveillance par les rois d'Aragon. Et si ces princes chrétiens favorisèrent l'apostolat des Frères Prêcheurs, ce fut toujours en le retenant dans de sages limites.

Les sermons dans les synagogues ou les discussions publiques réunissaient les hommes des deux religions suivant une réglementation très précise. La librairie juive, moins respectée que les personnes, était examinée par des censeurs chargés d'expurger des livres les blasphèmes qui y étaient contenus.

R. Martin connut la vie du missionnaire chargé de porter la bonne parole dans les quartiers juifs ; il fut l'un des juges nommés pour corriger les oeuvres judaïques contre certains excès de langage. Son tempérament l'entraîna avec une préférence marquée vers le pur labeur intellectuel.

C'est par le moyen d'écrits patiemment et méthodiquement composés dans le silence et le recueillement qu'il pensa agir. A l'action journalière et un peu désordonnée, il préféra la carrière de l'écrivain et du savant.

Il satisfait son goût prononcé pour l'étude érudite en suivant l'enseignement des écoles de langues orientales, organismes scolaires qui sont l'une des manifestations les plus curieuses de l'activité intellectuelle de l'ordre de s. Dominique.

Deux hommes, Raymond de Peñafort, Général des Dominicains de 1238 à 1240 et Humbert de Romans, Général à son tour de 1254 à 1263, furent les artisans de ce mouvement de culture. Au lieu d'envoyer parmi les infidèles des religieux animés de leur seule foi ou de leur seule témérité, ils songèrent à préparer méthodiquement les hommes désignés pour évangéliser les peuples de race différente. Ils estimèrent qu'aucun résultat heureux ne pouvait être obtenu si on ne recherchait tout d'abord à donner aux futurs apôtres la connaissance des traits propres à chacune de ces races. Ils lièrent ainsi l'étude des langues à l'information de tout ce qui pouvait révéler l'exacte nature de l'âme étrangère.

A travers le moyen âge, on rencontre parmi les chrétiens d'Occident des hommes capables de comprendre l'hébreu ou l'arabe ; le contact avec des Juifs, l'attachement d'un esclave sarrasin leur donnaient l'occasion de s'instruire.

L'originalité des Dominicains, est la création de centres scolaires où la méthode d'enseignement était graduée et organisée. Humbert de Romans en avait nettement défini les principes conformes aux préoccupations nouvelles : « Bien qu'il faille, écrit-il dans le *De Officio Ordinis*, travailler à tout ce qui touche le salut des âmes, il faut montrer un dévouement particulièrement zélé envers les nations barbares et païennes : sarrasines, juives, hérétiques, schismatiques et autres qui sont hors de l'Église. Le travail et la sollicitude de l'Ordre doivent tendre à les diriger sur la route du salut ; aussi faut-il veiller à ce qu'il y ait toujours dans l'Ordre des traités contre les erreurs étrangères pour éclairer les frères. Il est également nécessaire que les frères susceptibles de recevoir cette formation, se mettent activement à apprendre les langues arabe, hébraïque et barbare dans les centres spécialement désignés pour ces études ».

Ce programme, c'est R. de Peñafort qui l'exécuta le plus complètement dans le cadre de la province dominicaine d'Aragon. Après avoir donné sa démission du généralat, il se retira au couvent de Barcelone. C'est là qu'il tenta de diriger un vaste mouvement destiné à la conversion des Sarrasins et des Juifs.

Le problème musulman l'inquiéta avant tout. Il songea à établir un centre d'études de langue arabe en Afrique. Tunis lui parut alors le centre idéal. Capitale des Hafcides, Tunis était à cette époque le meilleur asile que l'Afrique du Nord pouvait offrir aux Dominicains.

L'unité de l'empire almohade, déjà entamée par les défaites d'Espagne, avait été détruite par des révolutions de Palais. En Afrique, le gouverneur hafcide Abou Zakkaria avait rompu avec le Khalife en 1228 et pris le titre d'émir. Il se ménagea le concours des Nomades et il établit son autorité sur Constantine, Bougie, Alger, Tlemcen.

« Son prestige, écrit A. Julien ¹, s'étendit au delà des limites de la Berbérie. Les Andalous menacés par la reconquista se mirent sous la protection du souverain Hafcide qui avait, au début de sa carrière, gouverné à Séville, et se réfugièrent en masse à Tunis. Ses relations avec Frédéric II de Hohenstaufen, roi de Sicile et empereur d'Allemagne, furent excellentes et aboutirent à une trêve de dix ans et à un traité de commerce.

¹ Humberti de Romanis, *Opera de vita regulari*. Ed. J. J. Berthier, Romae 1889, II, p. 187-188.

² A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord*, p. 421.

On le considérait à juste titre comme le souverain le plus puissant de Berbérie. »

A partir de cette époque, malgré les différences de religion, les rapports entre chrétiens et musulmans étaient très actifs. Au XII^e et au XIII^e siècle, les négociants chrétiens étaient accueillis avec bienveillance à Tunis.

« A l'aube du XIII^e siècle, des négociants de Tunis adressaient des lettres amicales et pressantes à un Pisan qui avait quitté la ville à la suite d'une saisie, pour lui donner tous apaisements : « N'hésite pas à vendre, insistait un drogmann, tu trouveras partout excellent accueil et tous ceux qui viendront avec toi de même. Les marchandises sont à bas prix, tu pourras faire tous les achats que tu voudras » ; et un corroyeur musulman renchérissait : « La tranquillité et les affaires sont en bon état, mieux même qu'à l'époque de ton départ. Vous serez reçus et traités parfaitement comme autrefois ¹. »

« En 1230, un traité fut conclu entre les Pisans et le souverain qui régnait alors à Tunis, Abou Zakkaria. Ce traité dont la durée fut fixée à trente ans, semble avoir été la base des accords commerciaux entre le Nord de l'Afrique et les états maritimes de l'Italie. Au moyen âge, il garantissait aux Pisans la liberté du commerce dans les états du monarque africain ; la faculté d'y avoir des magasins, des maisons, des églises, des bains et des cimetières ; le droit d'y entretenir un consul, avec juridiction sur ses nationaux et le privilège pour ce consul d'être admis, une fois par mois, à l'audience du prince, en quelque lieu qu'il se trouvât...² »

Tunis était le centre intellectuel le plus vivace de l'Afrique. « Dès 1289, écrit Georges Marçais ³, le tableau que nous trace de ses villes le voyageur El-Abderi porte tous les traits d'un empire profondément appauvri, et d'où la vie économique et la vie intellectuelle se retirent à la fois. Seule Tunis, grâce à sa position exceptionnelle, grâce aussi à la ruine des pays jadis florissants dont elle est entourée, conserve quelque

¹ A. Julien, *op. cit.* p. 411. — Sur les relations entre chrétiens et musulmans au moyen âge, voir : Mas Latrie (Comte de), *Relations et commerce de l'Afrique septentrionale ou Maghreb avec les nations chrétiennes au moyen âge*, Paris 1886 ; A. E. Sayous, *Le commerce des Européens à Tunis depuis le XII^e siècle jusqu'à la fin du XVI^e siècle*, Paris 1929.

² Pellissier, *Exploration scientifique de l'Algérie*, T. VI, p. 188.

³ G. Marçais, *Les Arabes en Berbérie du XI^e au XIII^e siècle*, p. 430.

apparence de splendeur. En dépit de la faiblesse de son gouvernement, elle restait une opulente cité, rendez-vous des voyageurs de l'Orient et de l'Occident, lieu d'échange entre les flottes et les caravanes. Sa banlieue, qui n'avait pas trop à redouter des brigandages arabes, était bien cultivée; ses demeures empruntaient quelque richesse aux matériaux antiques dont elles étaient bâties; enfin le voyageur érudit y trouvait, chose rare en Berbérie, des grammairiens et des juristes. Si je n'étais pas entré à Tunis, dit El-Abderi, j'aurais déclaré que la science n'avait laissé aucune trace en Occident. »

« Tunis, ajoute E. F. Gautier ¹, c'est le même groupe de citadins enfermé et à peu près à l'abri dans ses murailles. Dans ces limites à peu près strictement urbaines, lettrés, commerçants, artisans, fonctionnaires ne peuvent pas vivre sans un sultan, à la tête de leur organisation millénaire. Sous tous les avatars, c'est toujours l'éternelle Carthage.»

Les Dominicains s'étaient établis dans cette ville dès 1230. A cette date, R. de Peñafort dont l'avis avait été sollicité, leur avait envoyé la solution des cas de conscience qui lui avaient été soumis.

C'est en 1250 que Raymond de Peñafort envoya un groupe d'hommes pour jeter les bases d'un *studium arabicum* à Tunis.

Dans les actes des chapitres provinciaux d'Espagne, on trouve mentionné le premier départ des religieux nommés pour cette entreprise lointaine et délicate ².

Suivant les prescriptions du Maître général, le chapitre assigne *ad Studium arabicum* huit religieux qui sont fr. Arnaldus de Guardia, fr. Petrus de Cadireta, fr. Raymundus Martini, fr. Petrus Are, fr. Petrus de Puteo, fr. Petrus de Sancto Felice, fr. Didacus Stephani, fr. Petrus de Canellio; Arnaud de Guardia est nommé *in prelatum*. Le lieu de destination n'est pas précisé dans les acte. Il paraît facile de l'identifier avec Tunis, selon toute vraisemblance.

On lit, en effet, dans le *De felici obitu venerabilis fratris Raymundi de Pennaforti* ³: «*Studia linguarum pro fratribus sui ordinis Tunicie et Murcie statuit* ». Si les indications de ce texte sont rigoureuses, l'établissement du *studium* de Tunis a précédé celui de Murcie. Ce qui permet de conjec-

¹ E. F. Gautier, *Les siècles obscurs du Maghreb*, p. 396.

² Douais, *Acta capitulorum provincialium*, p. 612.

³ F. Balme, C. Paban, *Raymundiana* (MOPH VI, 1) p. 12.

turer que le texte du chapitre provincial de 1250 se rapporte à l'organisation de ce studium, c'est qu'il porte que l'un des frères a été assigné *in prelatum* et que le groupe des religieux n'est rattaché à aucun couvent de la Province. D'autres faits sont l'indice d'un départ vers une ville lointaine: c'est l'appel expressément fait à l'obéissance des religieux désignés, la rémission promise de leurs péchés, leur effectif réduit à huit (au lieu de douze) comme si la province hésitait à envoyer un plus grand nombre de frères.

Une série de bulles ¹ dans lesquelles le pape montre l'intérêt qu'il porte au sort des Prêcheurs de Tunis confirme cette opinion. En 1256, Alexandre IV ordonne au provincial d'Espagne d'envoyer des religieux à Tunis. Il renouvelle ce commandement en 1258. Le 15 Juillet, il répond à Raymond de Peñafort qui lui a fait part du succès de la mission de Tunis et il confirme le droit que lui a délégué le Provincial d'Espagne de pouvoir envoyer des religieux à Tunis.

Le chapitre provincial de Saragosse de 1257 ² recommande aux prieurs des couvents de prier pour le *negocium arabicum*. Il s'agit vraisemblablement du groupe des frères résidant à Tunis.

Humbert de Romans, dans une lettre encyclique de 1255 ³ énumérait les obstacles que rencontraient les religieux dans l'évangélisation des infidèles: l'ignorance des langues et l'amour du pays natal. Il se félicite au contraire, dans une autre lettre de 1256 des résultats obtenus, faisant allusion aux nouvelles heureuses que R. de Peñafort lui avait envoyées sur le succès de l'évangélisation des Sarrasins d'Espagne et d'Afrique.

R. de Peñafort concentrait à Barcelone les résultats de l'activité des frères résidant à Tunis.

On peut très bien imaginer les conclusions qu'il en tirait. Il comprenait les difficultés des conversions intellectuelles. En même temps, il apprenait par des descriptions précises, combien on retrouvait, presque à chaque pas, les vestiges de l'Empire romain et les ruines des basiliques chrétiennes, maintenant privées de culte ⁴. Il entrevit dès lors, comme un

¹ Bullarium O. P., T. I (ed. Th. Ripoll, A. Bremond, Romae 1729) p. 309, 358, 395.

² Douais, Acta capitulorum provincialium, p. 617.

³ Humberti de Romanis Opera, ed. Berthier II, p. 492-3, p. 501-502.

⁴ Un passage de *Capistrum Iudaeorum* de R. Martin évoque ces images archéologiques: «Pro-bant et ecclesie que in Tunicio et per totam africanam in mezquetas redacte sunt, formam pristinam retinendo, necnon et ille que ibidem dirute adhuc insuper luminaribus et in altaribus christianas

beau rêve — lui qui voyait les Sarrasins contraints de reculer dans le Sud de l'Espagne — la conquête de toute cette Afrique par une armée chrétienne. Ce projet lui paraissait le plus sûr moyen de rechristianiser ce pays qu'entamaient si difficilement les efforts des missionnaires. L'oeuvre de Rome et de Bizance serait restaurée dans sa splendeur ancienne.

Et cet espoir, chez lui, se liait à la pensée que cette victoire porterait un tel coup à la puissance musulmane que la Terre Sainte pourrait être reconquise à son tour.

S. Raymond de Peñafort songea ainsi à faire part au Roi de France de ce rêve grandiose. Cela lui était facile puisqu'ancien Général des Dominicains il avait conservé des relations avec le trône de France.

R. Martin semble avoir joué un rôle important dans la collaboration à ce grand dessein. Ses biographes nous disent que ce religieux était connu et apprécié du Roi de France. Lui qui était l'agent le plus zélé des questions africaines, s'il approcha s. Louis, ce fut, peut-on présumer, en qualité d'ambassadeur de R. de Peñafort pour l'entretenir des espérances conçues.

Les chroniques de s. Louis notent un profond désir de ce roi de convertir l'émir de Tunis. Elles rapportent cette parole : « Je consentirais volontiers à passer le reste de mes jours enchaîné dans une prison si je pouvais obtenir ce résultat de convertir le roi de Tunis et son peuple à la religion chrétienne » ¹.

Une expédition africaine n'aurait certes pas été entreprise par s. Louis sans motifs exceptionnels, dans l'état où se trouvait alors le royaume de France. S. Louis avait laissé à son frère le soin d'occuper la Sicile parce que lui-même ne voulait pas s'engager dans des expéditions lointaines. Les événements de Palestine prirent une telle gravité cependant que le Roi de France fit voeu de se croiser. L'invasion des Tartares, les attaques des Mamelouks d'Egypte menaçaient de compromettre entièrement les succès péniblement acquis en Syrie. S. Louis estima que l'honneur de la chrétienté était attaché au salut des colonies latines de Terre Sainte. Voilà pourquoi il demeura ferme dans son propos malgré les difficultés qui ne cessaient de s'accroître.

ostendunt literas et nomina episcoporum, qui ad Dei cultum eas, tunc temporis, consecraverunt. » (Ms. de Bologne, fol. 82)

¹ E. Mercier, *Examen des causes de la Croisade de s. Louis contre Tunis en 1270*, *Revue Africaine* 1872, p. 267.

Dès que R. de Peñafort fut renseigné sur les préparatifs de la croisade, il dépêcha R. Martin en Afrique. Son deuxième voyage à Tunis date, en effet, de 1268. R. Martin passait pour avoir entretenu d'excellentes relations avec l'émir. R. Martin est de retour en Septembre 1269 et il débarque à Aigues Mortes.

Les nombreuses suggestions faites, à n'en pas douter, par R. Martin et R. de Peñafort durent influencer s. Louis avec force au moment du conseil de guerre tenu en rade de Cagliari, première escale de la flotte chrétienne après son départ d'Aigues Mortes.

Le roi de France constate le manque d'enthousiasme de ses troupes si difficilement réunies. Dans quel état arriveront-elles en Palestine? On est en plein mois de Juillet et la chaleur est pénible.

Charles d'Anjou montre peu d'empressement à quitter ses états. Le Roi songe alors au plan africain de Raymond de Peñafort et de R. Martin : la délivrance de la Terre Sainte par la conquête de l'Afrique redonnée aux chrétiens.

Il ne peut cependant attaquer sans raison le roi de Tunis puisqu'il s'était engagé à ne plus porter la guerre contre les musulmans. Mais voilà que les doléances de Charles d'Anjou lui fournissent un prétexte. Le roi de Tunis se refuse à payer le tribut qu'il doit à la Sicile. Récemment, il avait fourni à Conradin et à ses partisans un appui.

Au même moment, des commerçants provençaux venaient d'être lésés par la mort d'Abou l'Abbas el Luliani, tué sur les ordres d'El Mostancer. Ce riche personnage était débiteur envers les marchands francs de sommes très élevées, et El Mostancer avait refusé les réclamations des créanciers. Ceux-ci allèrent s'en plaindre au roi de France qui promit de les soutenir.

Ainsi, lorsque le roi de Tunis, alarmé par l'approche de la flotte chrétienne, envoya au roi de France une ambassade pour tenter d'arrêter l'expédition, saint Louis ne manqua pas d'arguments pour congédier les légats. « Il leur déclara, écrit Ibn Khaldoun, son intention ferme de rompre le traité et d'attaquer Tunis, parce qu'il venait de reconnaître que le gouvernement de cet état avait plusieurs fois violé ses engagements »¹.

Cette croisade ne donna pas les résultats escomptés. La mort du roi de France mit fin aux opérations. Tunis était cependant à la veille d'être

¹ Ibn-Khaldoun, Histoire des Berbères. Traduite par De Slane, Alger 1854, T. I., p. 364.

prise et la défection des nomades alliés à El Mostancer eut été imminente aux approches de l'automne ¹.

Ch. A. Julien a eu raison d'écrire : « On comprend davantage la détermination de s. Louis inspirée par le frère R. Martin, professeur d'hébreu et d'arabe au couvent des Dominicains de Tunis et ami du Khalife » ².

L'arrivée de la flotte française devant Tunis amena des représailles exercées par les musulmans contre les chrétiens de la ville. La panique se répandit dans les comptoirs et des missionnaires furent emprisonnés ³. Les Dominicains furent peut-être particulièrement maltraités s'ils furent soupçonnés d'avoir, par leur action, provoqué l'expédition.

Sans doute, le traité du 21 Novembre 1270 contenait les clauses les plus favorables pour les chrétiens. On y lit ce passage : « Les moines et les prêtres chrétiens pourront demeurer dans les États de l'émir des croyants qui leur donnera un lieu où ils pourront bâtir des monastères et des églises et enterrer leurs morts ; les dits moines et prêtres prêcheront et prieront publiquement dans leurs églises et serviront Dieu suivant les rites de leur pays » ⁴.

Malgré toutes ces promesses, le *studium arabicum* de Tunis cesse d'exister. Il fut transporté à Murcie. Les beaux projets d'Afrique avaient momentanément échoué et Tunis semble être devenue inhospitalière aux religieux dominicains.

Murcie, prise par Jacques I en 1265, fut occupée par les Dominicains presque aussitôt puisque dès cette date leur couvent reçut des privilèges royaux. De nouvelles donations leur furent faites en 1270 et 1272. C'est à Murcie qu'en 1271 Dominique Marrothini traduisit de l'arabe un livre sur les maladies des yeux et que Rufin d'Alexandrie mit en latin les *Quaestiones medicae Iohannicii* ⁵.

¹ Marçais, Les Arabes en Berbérie, p. 422.

² Ch. A. Julien, Histoire de l'Afrique du Nord, p. 420.

³ B. Altaner, Die Dominikanermissionen des 13. Jahrhunderts, Habelschwerdt 1924, p. 113.

⁴ P. Garrigou - Grandchamp, Documents divers relatifs à la croisade de s. Louis contre Tunis, p. 19.

⁵ M. Steinschneider, Die europäischen Uebersetzungen aus dem Arabischen, Wien 1904, p. 75 ; et Schriften der Araber in hebräischem Handschriften, Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft, B. 47 (1873) p. 305.

R. Martin, sans négliger les questions musulmanes, étudiait avec ardeur les oeuvres rabbiniques. Ses aptitudes particulières dans cette spécialité lui valurent la direction d'un *studium hebraicum* fondé à Barcelone, en 1281.

Le chapitre provincial tenu à cette date à Estella assignait au couvent de Barcelone *ad studium hebraicum* « fr. Jacobum de Gradibus, fr. Sancium de Boleia, fr. R. Fabri, fr. Nicholaum Segobiensem et fr. Raymundum Martini (en qualité de lecteur), fr. Jacobum de Angalaria et fr. Guillelmum de Traverseriis, fr. Iacobum de Villa et fr. Berengarium de Spapipiol »¹.

L'auteur anonyme du *Tetragrammaton*, un traité composé en 1292 rappelle qu'il doit aux leçons de R. Martin ses connaissances d'hébreu et vante le maître dont il suivit l'enseignement : « Pluries desideravi, beatissime Pater, ut semen illud Hebraicae linguae quod in hortulo cordis mei sevit fratris Raymundi Martini diligens disciplina, non mihi solum, sed et aliis fidelibus ad aeternam prodesset salutem ». Le *Tetragrammaton* est dédié à Pierre Pouget de l'Ordre des Frères Prêcheurs².

Le célèbre médecin catalan Arnaud de Villeneuve paraît aussi avoir étudié l'arabe auprès de R. Martin. Il a en effet traduit de l'arabe cinq traités de médecine. L'un d'eux, écrit à Barcelone, est daté de 1282, époque où R. Martin dirigeait l'école des langues orientales³.

En 1282, R. Martin crut saisir une occasion nouvelle pour susciter une deuxième expédition en Afrique. Ibn Ouezir, gouverneur de Constantine, vers 1280, croyant avoir trouvé le moment opportun pour usurper le pouvoir, demanda par écrit au roi d'Aragon l'envoi d'un corps de troupe qui s'établirait à Constantine. « S'il venait à Collo, écrivait-il dans sa missive, avec 800 cavaliers et 2000 hommes d'infanterie, Constantine qui est non loin de Collo et de la mer de Stora, lui serait livrée »⁴.

¹ Douais, *Acta capitulorum provincialium*, p. 625.

² Le *Tetragrammaton* se trouve dans la bibliothèque d'Avignon, ms. 233 (Catalogue général des bibl. publ. de France, t. XXVII, p. 142).

³ « Galeni liber de rigore et tenore translatus Barchinone à M. Arnaldo de Villanova a. d. 1282 ». F. Wüstenfeld, *Die Uebersetzungen arabischer Werke in das Lateinische seit dem XI. Jahrhundert*, Göttingen 1877, p. 117-118.

⁴ L. Ch. Féraud, *Expédition du roi Pierre III d'Aragon à Collo au XIII^e siècle d'après une chronique catalane*, *Revue Africaine*, 1872.

Si Pierre III consentit à tenter l'entreprise et annonça l'envoi d'une flotte, on peut présumer que Raymond Martin joua alors le rôle de conseiller.

La flotte du roi arriva à Collo le 28 Juin 1282. La population indigène avait déserté le port. Mais ce débarquement ne fut le prélude d'aucune conquête. Les affaires de Sicile retinrent l'attention de Pierre III qui abandonna Collo après avoir soutenu quelques combats contre les Sarrasins.

Par le tour malheureux que prirent les événements, l'activité diplomatique de R. Martin fut sans résultat. Le rêve qu'il caressa de faire renaître une nouvelle Afrique chrétienne s'évanouit.

R. Martin reporta tout ses espoirs vers les ouvrages qu'il écrivait et qui devaient, pensait-il, lui donner la victoire sur le plan intellectuel.

II. L'OEUVRE

Nous classerons les écrits de R. Martin en quatre groupes : ouvrages publiés, inédits, douteux, perdus.

Avant de traiter de chacun d'eux, disons qu'il n'est pas sans intérêt de constater que la mention du nom de R. Martin ne semble pas avoir été oubliée dans les catalogues des écrivains dominicains, rédigés aux XIII^e et au XIV^e siècle.

La première de ces listes, d'origine parisienne, a été retrouvée dans un manuscrit unique conservé à Stams. Ce travail de bibliographie (*Tabula Parisiensis*) dont le P. Mandonnet dit qu'il est le plus remarquable de son époque ¹, contient l'énumération de cent cinq écrivains.

A s'en tenir à l'édition du P. Denifle ² on peut croire que R. Martin n'est pas cité. On ne lit en effet que cette phrase douteuse (N^o 23) : *Fr. Hispanus fecit computum manualem.*

Deux faits semblent permettre de modifier cette lecture. Dans le catalogue d'Uppsala ³, qui dérive de la *Tabula Parisiensis*, on lit au fol. 216 ra : *Frater Hispanus fecit librum qui dicitur judeorum.* Il est clair qu'il s'agit ici de Raymond Martin et du *Capistrum Iudaeorum.*

¹ P. Mandonnet, *Des écrits authentiques de St. Thomas d'Aquin*, Fribourg 1910, p. 87-94.

² H. Denifle, *Archiv für Litteratur- und Kirchengeschichte* II (1888) p. 226-240.

³ Edité par H. Schuck, *Samlaren* XII (1881) p. 155-161.

Dans le catalogue inédit de Laurent Pignon ¹ dépendant lui aussi de la *Tabula Parisiensis*, l'endroit où l'on s'attend à rencontrer la même mention est le plus corrompu du manuscrit et l'on remarque un espace blanc laissé libre à la place que doit occuper le nom de R. Martin d'après les autres catalogues ².

Aussi peut-on songer que le manuscrit de Stams donne une version erronée du passage concernant *Fr. Hyspanus*. Le *computus manualis* qui lui est attribué serait, soit une mauvaise lecture, soit une erreur du copiste lui-même qui s'avère, par d'autres détails, assez inattentif.

A. ÉCRITS PUBLIÉS :

1. *Explanatio symboli Apostolorum*.

Cette oeuvre fut découverte dans un manuscrit de la bibliothèque du chapitre de Tortose et publiée partiellement pour la première fois par Denifle et Chatelain dans leur: *Inventarium codicum manuscriptorum capituli Dertusensis* ³. Elle a été éditée intégralement en 1908 par March dans l'*Anuari del Institut d'estudis catalans*, précédée d'une introduction ⁴.

Le manuscrit est de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle. Il comprend 69 folios, de 90x135 mm. On y lit l'inscription: *Is (te codex est) Sedis Dertusie*.

L'*Explanatio* est la première en date des oeuvres connues de R. Martin. Elle a été composée en 1257, ainsi que l'indique l'auteur lui-même. Au cours de l'explication de l'article 3 du Symbole des Apôtres, la prophétie de Daniel donne l'occasion de préciser les années de l'ère chrétienne: *Cum igitur jam complete sint ille LXX ebdomade, sive sint dierum, sive mensium, sive annorum et amplius fluxerint MCCLVII anni...* Le titre porte: *Explanatio simboli Apostolorum ad institutionem fidelium a fratre R. Martini de ordine Predicatorum edita*.

¹ Paris, Bibl. Nat. Lat. 14582, f. 141ra.

² Nous devons à l'obligeance de G. Meersseman les renseignements sur ces catalogues des écrivains dominicains, qui sont à l'impression pour le vol. XVIII des *Monumenta Ord. Praed. Historica*.

³ Denifle et Chatelain, *Inventarium codicum manuscriptorum capituli Dertusensis*, dans *Revue des Bibliothèques*, VI, 1896 p. 32-50.

⁴ J. March, Ramon Marti y la seva *explanatio symboli apostolorum*, dans *Anuari del Institut d'estudis catalans*, 1908, pp. 443-496.

L'oeuvre s'ouvre par un prologue : Ce n'est que par la foi que Dieu peut se contempler ici-bas. C'est la tradition qui attribue à chacun des douze apôtres la rédaction des articles du symbole. Suit une assez longue dissertation sur l'intégrité et la sincérité des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les sévères prescriptions défendant d'altérer toute parole divine, les anathèmes lancés contre tout geste profanateur ont garanti les textes contre les faussaires, confondus d'avance par le zèle des fidèles, le témoignage d'éditions antérieures, l'éparpillement des manuscrits dans les pays les plus divers. Si les Sarrasins affirment l'intégrité du Coran, celle des Évangiles est plus patente encore.

Ces remarques exposées, chacun des articles du Symbole est l'objet d'un commentaire particulier. Le premier article énonce la croyance en un Dieu unique. Contre les Sarrasins qui déforment la pensée chrétienne, R. Martin précise que Dieu seul est adoré, la Vierge Marie est honorée, la croix et les images sont vénérées. L'existence du Dieu chrétien s'exprime dans le dogme de la Trinité, dont il faut savoir donner une interprétation. Après avoir dit en principe que ce mystère dépasse notre intelligence, R. Martin se met, comme tous ses contemporains, à la suite d'Abélard et apporte six preuves rationnelles ¹ suivies d'exemples de similitude. Si R. Martin tente de prouver la Trinité, il ne lui semble pas nécessaire de démontrer l'existence de Dieu ². Il pense avec s. Augustin que l'être suprême se manifeste dans toutes les créations avec une évidence qui enlève toute discussion. Parlant de la création, il rejette l'idée qu'elle ait pu avoir été faite *ab aeterno*.

Second article : L'existence du fils de Dieu est affirmée d'après les textes de la Bible.

Troisième article : On trouve dans ce commentaire le premier effort tenté par R. Martin pour prouver aux Juifs que le Christ est bien déjà venu. Cette même question sera reprise et développée dans les ouvrages suivants. Et des arguments que nous retrouverons dans les écrits postérieurs sont déjà exposés.

¹ H. Sancho, *La Explanatio Symboli Apostolorum* de Raimundo Marti O. P., dans *Ciencia Tomista* XV (1917) p. 394-408.

² M. P. Bordoy Torrents, *La demostracio de l'existencia de Deu pel moviment i l'escola tomista catalana*, dans *Anuari de la societat catalana de Filosofia* 1923, p. 111-118.

Quatrième article: Les prophéties annonçant les détails de la mort du Christ, la tradition qui rapporte les souvenirs de la passion garantissent de la vérité historique.

Cinquième article: La résurrection ne peut être mise en doute car les témoignages de s. Paul et des Évangiles sont concordants.

Sixième article: L'ascension du Christ est brièvement commentée. La parole: « est assis à la droite du Père » est expliquée.

Septième article: Le Christ viendra juger les hommes et proclamer leur sort aux bons et aux méchants.

Huitième article: Le Saint-Esprit est Dieu; il procède du Père et du Fils.

Neuvième article: La Sainte Eglise Catholique, c'est le Saint-Esprit sanctifiant l'Eglise.

Dixième article: Il y a une triple communion des Saints: la communion des sacrements, la communion des dons du Saint-Esprit, la communion des bonnes oeuvres.

Onzième article: La résurrection de la chair est une nouvelle union de l'âme et du corps. Le corps ressuscité suivra la condition de l'âme.

Douzième article: La vie éternelle est la connaissance de Dieu dans la félicité et la joie suprêmes. Cette volupté dépasse infiniment celle des sens. A ce propos, R. Martin cite Avicenne, Algazel, Al Farabi et rappelle leurs conclusions sur la béatitude qu'ils font résider dans l'amour de Dieu et non dans les plaisirs charnels.

Ce petit traité, dans lequel on relève 42 citations d'auteurs profanes et 29 d'écrivains ecclésiastiques, révèle des intentions missionnaires. Les Juifs et plus encore les Sarrasins y sont visés. Il y a là une ébauche de l'oeuvre apologétique à laquelle R. Martin consacra sa vie.

2. *Le Pugio Fidei.*

On en connaît sept manuscrits:

1. Escorial K II 19. Cod. en papier, à deux colonnes, année 1405, 84 fol., 275x190 mm. Vient de la Bibliothèque du Comte d'Olivarès. Colophon: *Liber autem iste scriptus est per manus fratris Conradi Galli de provincia Ocixanie O. P. anno Domini MCCCCV, XXIII die mensis Maii.* [G. Antolin, Catálogo de los códices latinos de la real biblioteca del Escorial, Madrid, imprenta helenica 1913, T. II, p. 524].

2. Munich 24158. XV^e s., 206 fol. Manuscrit de provenance italienne. [C. Halm et Meyer, *Catalogus codicum latinorum bibliothecae Monacensis*, Monachii 1881, T. IV, p. 121].

3. Paris, Mazarine, 796 (2138). Copie du ms. du Collège de Foix ayant servi à l'édition donnée à Paris en 1651, par Bosquet, évêque de Lodève, de Maussac et de Voisin. Cette copie est l'oeuvre de Jacques Spieghel de Rozembach. Papier, 1539 pages, 312 x 218 mm., XVII^e s., *ex bibliotheca fratrum praedicatorum Paris. in vico Sancti Honorati*. [A. Molinier, *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque Mazarine*, Paris 1882, T. I, p. 385].

4. Paris, Nat. Latin 3356, s. XV, fol. 100, deux colonnes, 315 x 220 mm., parchemin, provenant de la Collection Colbert. S'arrête après la seconde partie du *Pugio*. [Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Regiae. Parisiis, typ. regia, 1744, in fol., T. III, p. 407].

5. Paris, Nat. Latin 3357, s. XV, fol. 231, 395 x 290 mm., parchemin (de la Collection Colbert.). Fol. 1-29 : Préfaces et partie I jusqu'au milieu du chap. 12 ; f. 31-81r : 3^e partie, prologue et distinction I ; f. 81 v - 145 : 3^e partie, distinction II ; f. 145-231 : 3^e partie, distinction III, ch. 1-6 incomplet. [Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecae regiae, T. III, p. 407].

6. Paris, Bibl. Ste Geneviève, N^o 1405. XIII^e - XIV^e s., parchemin, 430 fol., 230 à 345 x 155 à 170 mm., en latin et en hébreu. Au verso du fol. 1 et au recto du fol. 2 se lisent des notes bibliographiques du XVIII^e s. *Ex libris D. Michaelis Hospitalii, cancellarii Galliarum. Bib. San. Gen. Paris, 1794*. Lettrines en couleur, titres rubriqués. Reliure du XVI^e s., en parchemin estampé. [Ch. Kohler, *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque Sainte Geneviève*, Paris 1896, T. II, p. 8].

7. Toulouse N^o 219 (I 68). Vélin, 90 fol., 2 colonnes, hauteur : 322 mm. Belle écriture du XV^e s. *Scriptus per me Coradum de Allamania superiori, ad petitionem magistri Petri de Cruce de Corduba sub anno Domini millesimo quadringentesimo quinto, die vigesima mensis Junii*. 3 miniatures. Reliure du XVII^e s. en veau. Provient du Couvent des Dominicains. [Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques Publiques des Départements, in 4^o, Paris 1885, T. VII, p. 138].

Dans cette énumération des manuscrit du *Pugio* manque le plus fameux d'entre eux, l'exemplaire du Collège de Foix. Les manuscrits qui enrichissaient la bibliothèque de ce collège de Toulouse furent acquis en 1680 par la Bibliothèque Royale. Dans une liste mentionnant 291 manuscrits qui furent envoyés à Paris, on voit cité un *Pugio fidei*. Léopold De-

lisle ¹ et Auguste Molinier ² ont cru que l'exemplaire de la Bibl. Nationale coté Latin 3357 était celui du Collège de Foix. Il n'offre au contraire qu'un texte très incomplet et ne correspond pas du tout à la description donnée par Quétif et Echard ³: manuscrit relié en trois volumes, écrits en lettres majuscules hébraïques et latines.

Quelques documents d'archives mentionnent des copies de manuscrits du *Pugio*.

La première de ces mentions se réfère au temps de Benoît XIII, antipape (1394-1425) et concerne la confection d'un manuscrit du *Pugio* ⁴: *Item dedi [die I. m. novembris 1396] XI flor. currentium, VII grossos duobus Judaeis scribentibus ebraicam litteram in Pugione. — [In fine m. Januarii 1397] Item dedi Judaeo legatori librorum pro ligando et cooperiendo tres libros Pugionis.* Ces indications se rapportent au même manuscrit du *Pugio*. La première somme d'argent est adressée à des copistes juifs, la seconde à un relieur.

Un acte daté de Barcelone, 29 Avril 1381 ⁵ nous apprend que deux manuscrits du *Pugio* figuraient parmi la collection de l'Abbé de Ripoll Ramon de la Farrès. L'inventaire de sa librairie porte en effet: 23. *Item altre libre intitulat eldors de propietatibus rerum, qui tamen est tercia pars pugionis. — 75. Item altre libre intitulatus pugio, sunt tamen interius sermones.*

Une allusion à d'autres manuscrits est faite dans un acte daté de Girone (9 Octobre 1385) ⁶, où le roi demande au prieur des Frères Prêcheurs de Barcelone le livre *Pugio contra Judaeos* dont Frère Antoine Ginebreda a besoin pour la rédaction de son *Compendium Istoriale*:

Rex Aragonum

Quoniam ad consumacionem operis seu libri qui vocatur compendium istoriale quem dudum fecimus incohari, et de cuius perfectione religiosum et dilectum

¹ L. Delisle, Cabinet des Manuscrits, I 473, 486-509; II 374.

² A. Molinier, Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque Mazarine, T. I, p. 385.

³ Quétif et Echard, Scriptorum Ordinis Praedicatorum, I 397.

⁴ F. Ehrle, Historia Bibliothecae Romanorum Pontificum.... T. I. (1890), p. 172. (Bibliotheca dell'Academia Storico - Giuridica, Vol. VII).

⁵ Rubio y Lluch, Documents per l'istoria de la cultura Catalana Mig. Eval, Barcelona, T. II (1921), p. 233.

⁶ Rubio y Lluch, Documents per l'istoria de la cultura Catalana Mig. Eval, Barcelona, T. I (1908), p. 333-334.

nostrum fratrem Anthonium Ginebreda vestri ordinis oneravimus, necessarius est sibi liber vocatus *Pugio contra Judeos*, ideo volumus vosque rogamus quatenus ipsum librum vocatum *Pugionem* qui multiplicatus, ut audivimus, in vestro conventu habetur, mittatis nobis tradendum dicto fratri Anthonio confestim, postposita omni mora. Dictus enim frater librum ipsum tenebit sibi tuto et vobis post dies breves procul dubio reducetur. Datum Gerunde, sub nostro sigillo secreto, IX die octobris, anno a nativitate Domini MCCCLXXXV. Rex Petrus.

Fuit directa priori et conventui Predicatorum Barchinone.

Dominus rex mandavit mihi Bartholomeo de Avellaneda.

Ces documents établissent qu'au XIV^e siècle le *Pugio fidei* figurait en bonne place dans les bibliothèques et était un ouvrage bien connu.

Le *Pugio fidei* eut plusieurs fois les honneurs de l'imprimerie. La première édition qui ait été faite, et qui remonte au début du XVI^e siècle fut une fraude. Un érudit de cette époque, Galatinus, ayant eu connaissance du manuscrit de la bibliothèque du collège de Foix, en fit de nombreux extraits qu'il publia sous son nom, sous le titre : *De arcanis catholicae veritatis*. La première édition de cet ouvrage est de 1518 : *Columna Petrus*¹ : *Opus toti christianae reipublicae maxime utile de arcanis catholicae veritatis contra obstinatissimam Judaeorum... perfidiam...*, *Orthona Maris, H. Succinus, 1518 in fol.*

Une autre édition date de 1550, Basileae, J. Hervagius (in fol., pièces liminaires, 891 pp. et index).

Il y eut d'autres éditions : 1561 (in fol., 561 pp) ; 1612 (Francfort, in fol., 773 pp.) ; 1603 (Parisiis apud haeredes A. Wecheli, in fol., 775 pp. et index).

Galatinus, qui était un juif converti, n'avait pas reproduit les citations du Talmud et des Rabbins, faute d'avoir pu imprimer les caractères hébraïques.

Un moine chartreux de Gênes, Porchetus de Salvaticis, dans son ouvrage *Victoria adversus Hebraeos*² édité en 1520 par Augustinus Justi-

¹ Les autres éditions sont sous le nom de *Petri (Columnae) Galatini*.

² *Victoria Porcheti adversus impios Hebraeos in qua tum ex sacris litteris, tum ex dictis Talmud ac Caballistarum et aliorum omnium authorum, quos Hebraei recipiunt, monstratur veritas catholicae Fidei. Ex recognitione R. P. Aug. Justiniani ordinis praedicatorii, episcopi Nebiensis. Impressit vero Guillelmus Desplains cum gratia et privilegio in triennium impensis proborum virorum Egidii Gourmontii et Francisci Regnault commorantium Parrhisiis in via Jacobea anno Domini 1520, 2 idus Julii ; in fol. Autre édition: Parrhisiis, de Marnef, 1520.*

nianus, a reproduit une partie du *Pugio fidei*, mais en l'avouant. La préface de cette oeuvre porte en effet : *Sequar literam codicum hebraeorum veteris scilicet testamenti, secundum quod translatum est a fratre Raymundo Martino Hispano Ordinis Praedicatorum de partibus Cataloniae, a quo sumpsi hujus libelli materiam in plerisque compilandi qui fuit eximius tam in scripturis hebraicis et arabicis quam latinis.*

Une lettre ¹ de Joseph Juste Scaliger de 1603 montre que cet érudit connaissait le manuscrit du *Pugio fidei* du collège de Foix, qu'il avait découvert la fraude de Galatinus, mais qu'il attribuait l'oeuvre à Raymond Sebon : *Addebas, lisons-nous dans cette lettre, de quibusdam in Petri Galatini disputationibus. Scito illos libros esse compendium duorum ingentium voluminum quibus titulum fecit auctor Raymundus Sebon, dominicanus, eximius philosophus, sed nimis allegoriis et anagogis indulgens est, non solum ille Pugio Fidei ostendit, sed et liber de Theologia naturali. Hi igitur adhuc extant in collegio Fuxensi Tolosano, quibus omnia hausit Petrus Galatinus.* Le manuscrit portait en suscription : *Pugio Fidei Christianae a fratre R. editus.* Cependant on pouvait lire dans un coin en petits caractères le nom de Martin.

François Bousquet, futur évêque de Lodève, trouvant à son tour le manuscrit de R. Martin au Collège de Foix « luttant dans la poussière avec les mites et les cafards » reconnut la véritable origine de l'oeuvre et voulut la publier. Il lui fallait un collaborateur connaissant bien les langues orientales. Il s'adressa au Bordelais Joseph de Voisin qui avait déjà publié son traité *De lege divina* ².

Voisin, hébraïsant et bon exégète, édita le *Pugio fidei* en 1651 ³. Il utilisa pour son édition avec l'exemplaire du collège de Foix, trois autres manuscrits conservés alors à Toulouse, à Barcelone et à Majorque. Les plagiats de Galatinus furent révélés. A la suite de chaque chapitre du *Pugio*, Voisin a joint des observations qui forment un ensemble considé-

¹ Citée dans les pièces annexées à l'édition du *Pugio fidei* de 1687.

² Joseph de Voisin, *Liber de lege divina... qui liber praecursorius est ad R. M. pugionem fidei.* Parisiis, Henault, 1650, in 8°.

³ Une édition du *Pugio* avait devancé au XVII^e celle de 1651 :

Raimundi Martini Pugio Fidei... e veteribus membranarum Bibliothecae collegii Foxensis Tolosani nunc primum in lucem editus, cura et studio Jac. Maussaci... Lutetiae Parisiorum 1642, in fol.

nable. Tandis que le *prooemium* de R. Martin en gros caractères n'a pas quatre pages, les observations de J. de Voisin en petits caractères, en ont cent quarante six. Il est vrai que la proportion n'est pas toujours aussi importante ¹. Une réédition fut faite à Leipzig en 1687 ².

La date où fut composé le *Pugio* est inscrite dans l'ouvrage même. Au chapitre 10 de la II^e partie se rencontre le comput des années de l'Incarnation: *Nunc ab incarnatione Domini annos 1278* ³.

Le *Pugio Fidei* est divisé en trois parties. La première partie comprend une série de dissertations théologiques. Les questions traitées sont: l'existence de Dieu, le Souverain Bien, l'immortalité de l'âme, la création, l'éternité du monde, l'intelligence divine. Le dernier chapitre concerne la résurrection du corps.

La seconde partie comprend, avec le texte latin, de nombreuses citations hébraïques. Elle comprend une série de preuves de la venue du Messie. Ce sont: les 70 semaines de Daniel, le chapitre 49 de la Genèse, le songe de Nabuchodonosor, la prophétie de Malachie, le Talmud. Suit la réfutation d'une série d'objections rabbiniques. Ces objections sont: le Christ n'a pas sauvé les Juifs; n'ayant pu se sauver de la croix, il est incapable d'être le Rédempteur; le Christ n'est pas devenu roi et juge des nations; il n'est pas venu sur les nuées du ciel, il n'a pas opéré de regroupement.

La troisième partie comprend également des textes hébraïques. Elle se partage en trois chapitres: Le premier traite de la Trinité, le second de la création de l'homme et de la rédemption, le troisième contient la preuve que le Messie est Dieu. Suivent quelques développements sur le baptême, la pénitence et l'eucharistie, sur la passion et la résurrection du Christ, enfin sur la réprobation des Juifs.

¹ Raymundi Martini *Pugio Fidei adversus Mauros et Judaeos hebraice et latine cum observationibus Josephi de Voisin*. Parisiis, Matth. et Jean Henault, 1651, in fol.

² Raymundi Martini *Pugio Fidei adversus Mauros et Judaeos hebraice et latine cum observationibus Josephi de Voisin, introductione in Theologiam Iudaicam Joan. Benedicti Carpzovii qui simul appendicis loco Hermanni Judaei opusculum de sua conversione ex manuscripto Bibliothecae Paulinae recensuit*, Lipsiae, sumptibus Haeredum Friderici, Typis Viduae Johannis Wittigar, anno MDCLXXXVII. In fol.

³ *Pugio fidei*, ed. 1687, p. 395.

B. ÉCRIT INÉDIT

Le Capistrum Iudaeorum

Cette oeuvre, toujours mentionnée dans la liste des ouvrages de R. Martin, était considérée comme perdue.

Dans les *Scriptores Ordinis Praedicatorum* Échard cite le *Capistrum Iudaeorum* parmi les oeuvres de R. Martin, mais il déclare que le *Capistrum* lui est inconnu ¹.

Cependant, dans une note il prétend qu'un manuscrit de cette oeuvre doit exister dans le couvent des Dominicains de Bologne. Dans les *Mélanges d'histoire* offerts à Charles Moeller, publiés en 1914, J. Nicks, dans un article sur « La polémique contre les Juifs et le *Pugio Fidei* de Raymond Martin », parle du *Capistrum* dans les mêmes termes qu'Échard, c'est-à-dire qu'il le prétend disparu, tout en reproduisant la note d'Échard sur la possibilité d'existence d'un manuscrit à Bologne.

Or, le catalogue de la Bibliothèque Universitaire de Bologne ² mentionne le *Capistrum*, mais dans la description du manuscrit et même dans la table des auteurs, son auteur est inscrit sous le nom de *Thomas Hispanus* au lieu de *Martinus Hispanus*.

Nous devons à Monsieur Frati une description plus complète du manuscrit : Il est coté N. 1675 (N. 865 du Catalogue imprimé des manuscrits latins); membr., XIV^e siècle.. Au commencement, il n'y a pas de nom d'auteur. On lit au f. 1 r : *In nomine Domini incipit prefacio in Capistrum Iudeorum. Ad gloriam Dei omnipotentis qui cum sit unus in essentia trinus est in personis...* Au f. 2 v, on lit : *Incipit prima pars Capistri Iudeorum. Quoniam melius fundamentum nemo ponere potest quam christum Ihesum.* L'ouvrage est partagé en parties et en chapitres et il se trouve souvent des titres en rouge, soit dans le texte, soit dans les marges. Le dernier chapitre, qui est intitulé : *Quarta obiectio Iudeorum quod nondum venit Messias* finit au f. 92 r avec les mots : *Et non sunt intelligentes totum librum Iohannis qui revelacionis titulo prenotatur esse mysticum. Huc usque Ieronymus.* Au bas du verso de ce même folio 92, on

¹ Quétif et Echard, *Scriptores Ordinis Praedicatorum*, I 397.

² L. Frati, *Indice dei codici latini della R. Bibl. Universitaria di Bologna*, dans *Studi italiani di filologia classica*, t. XVI (1908). Les manuscrits qui formaient jadis l'importante bibliothèque du Couvent des Dominicains à Bologne ont été partagés entre la Bibliothèque Universitaire et la Bibliothèque de la ville.

lit (en noir, d'une main moins ancienne, mais peut-être du XV^e s.) : *Capistrum Iudeorum conventus Bononiensis ordinis predicatorum pro communi libraria. Quicumque furatus fuerit anathema est. Composuit autem ipsum pater egregius frater Martinus Yspanus ordinis antedicti. Deo gratias. amen.* Le ms. en parchemin, 201 x 150 mm., se compose de 92 feuillets numérotés en chiffres romains, écrits en rouge. Le dernier feuillet seulement n'est pas numéroté; 30 lignes par page. Bon état de conservation, sauf quelques pages dont l'écriture est un peu effacée.

Nous avons trouvé à la Bibliothèque Nationale un autre manuscrit du *Capistrum Iudaeorum* qui est le ms. latin 3643. Il provient des manuscrits laissés par l'Abbé Drouin. « Au commencement de l'année 1734, dit Léopold Delisle, dans son *Cabinet des Manuscrits*, furent acquis pour 600 livres les manuscrits laissés par l'Abbé Drouin. Il y avait 24 volumes écrits sur parchemin et beaucoup de liasses renfermant principalement des matériaux pour une histoire de la maison de Navarre et de volumineux mémoires composés ou recueillis par Billet de Favière »¹. L'Abbé Drouin était Docteur en théologie de la Faculté de Paris, de la maison et Société Royale de Navarre, premier bibliothécaire pourvu par Sa Majesté de la Bibliothèque de cette maison. Il fréquentait le fr. J. Quétif O. P. et était l'ami de l'Abbé Baluze et de Jean Mabillon. Grand nombre de manuscrits de l'Abbé Drouin sortaient de la Bibliothèque du Collège de Navarre². Le manuscrit du *Capistrum Iudaeorum* de la Bibliothèque Nationale était le N° 21 de la collection de l'Abbé Drouin. Ce manuscrit, en parchemin, XIV^e siècle, 226 x 157 mm., se compose de 93 folios, numérotés en chiffres arabes. Double colonne par page. Bon état de conservation. Ce manuscrit est sans nom d'auteur. On lit au fol. 1 r : *Ad gloriam Dei omnipotentis qui cum sit unus in essentia trinus est in personis.* Au fol. 3 r, on lit : *Incipit prima pars Capistri Iudeorum. Quoniam melius fundamentum nemo ponere potest quam christum Ihesum.* L'ouvrage est nettement divisé en parties et en chapitres. Des lettres rubriquées indiquent ces divisions. Le texte se termine au fol. 93 r : *Hoc opus quod Capistrum Iudeorum vocavi, erit hic consumatum... Vivat igitur, queso, semper in illum qui hoc opus vel scripserit vel legerit vel qui predicando vel disputando seu*

¹ Léopold Delisle, *Cabinet des Manuscrits*, t. I, 412.

² Sur l'Abbé Drouin cf. Nouv. acq. fr. N° 5708 de la Bibliothèque Nationale et Ms. français 22110, N° 48.

alio quocumque modo profectum mandaverit seu mancipaverit efectum ; vivat inquam in illum per merita passionis domini nostri Iesu Christi, ipse filius Dei et gloriosissime Virginis qui cum patre et Spiritu Sancto vivit et regnat Deus in secula seculorum. Amen. Explicit Capistrum Iudeorum. Deo gratias.

Il semble donc que le texte soit complet ¹ dans ce manuscrit, qui s'avère très correct. Le manuscrit a été révisé par un correcteur. Il y a des lettres ajoutées d'une autre encre, des tildes déplacés ou remis, des mots séparés par des traits.

La Bibliothèque Mazarine possède un autre manuscrit portant le titre de l'ouvrage de R. Martin : *Capistrum Iudaeorum*. C'est le manuscrit 892 (ancien 1176) dont voici la description d'après A. Molinier ² : « *Fratris Lauterii de Baldinis O. P. opus Capistrum Judeorum appellatum feliciter incipit : Questio quam intendimus disputare est primo utrum Messias Ihesus venerit...* La fin manque ; derniers mots : *Qui vero non crediderit condempnabitur*. Cet auteur que Quétif et Échard ³ appellent de Batineis par suite d'une faute de lecture d'un mot très effacé au titre du présent ms. est désigné ailleurs sous le nom de Lauterius de Ubaldinis ou de Valdinis. D'après Quétif, qui a cité notre ms. il vivait vers 1335. Vélin, 82 feuillets, larges lignes, mm. 210 x 155, XV^e s., écriture italienne. Lettre ornée et encadrement au premier feuillet. Ecusson italien : parti à un coupé en bande de gueules et d'azur, à un lion dressé d'argent, à trois couronnes d'or, posées deux et une. *Ex libris Fratrum Predicatorum Parisiensium ad S. Honoratum* ».

L'étude du plan montre très vite que la similitude de titre ne comporte aucune autre ressemblance avec l'ouvrage de notre auteur. La question traitée : « Le Messie est-il venu » est identique, mais l'argumentation diffère. C'est surtout ici un commentaire de l'Évangile tandis que R. Martin s'appuie presque exclusivement sur les textes de l'Ancien Testament.

Mention est faite d'un manuscrit du *Capistrum* dans le codicille ⁴ du testament du Cardinal Guillaume de Pierre Godin, daté du 26 Avril

¹ Le ms. de Bologne présente un texte moins étendu que l'exemplaire de la B. N. Le dernier folio du ms. de Bologne (fol. 92) équivaut au fol. 81 du ms. de Paris, qui comprend 93 fol. pour se terminer par l'explicit.

² Molinier, Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque Mazarine, T. I., p. 419.

³ Quétif et Echard, *Scriptores Ordinis Praedicatorum*, I 589-590.

⁴ Archives des Basses Pyrénées, H 60, autrefois aux archives du Couvent de Bayonne, Parchemin, 651 x 475 mm. M. H. Laurent, *Le testament et la succession du Cardinal dominicain Guillaume de Pierre Godin*, dans *Archivum FF. Praed.* II (1932), p. 146.

1336 et donné en Avignon. On lit en effet : *Item venerabili patri domino Petro* ¹, *episcopo Baionensi, legavit concordias Biblie anglicanas in uno volumine cooperto corio rubeo pendente necnon et librum qui intitulum Capistrum Iudeorum continentem viginti sex titulos, sic tamen quod post ipsius domini episcopi obitum ad conventum dictorum fratrum Predicatorum Baionensem pertineant dicti libri sub eisdem conditionibus sub quibus jam alios dedit dicto conventui plures libros* ².

L'assurance que les deux manuscrits, de Bologne et de Paris, renferment bien l'oeuvre de R. Martin se contrôle aisément par collationnement des citations du *Capistrum* qui se rencontrent dans le *Pugio*. En quatre passages différents ³, R. Martin renvoie à son premier ouvrage :

1. Constat itaque nobis Christi et aliorum plurimorum resurrectio mortuorum non solum per scripturas, sed etiam per creberrimas, ut ita dixerim, famas. Fama quippe tunc sincera perfectaue decernitur et efficax ad probandum, ut in *Capistro Iudeorum*, ratione sexta, plenius est ostensum, cum primo res que per eam asseritur, visu vel alio sensu percipi potuit, secundo, cum multitudo narrantium... (p. 202)

2. His atque aliis plurimis, quae recolo dixisse in fine quartae rationis *Capistri Iudaeorum*, paragrapho « Quoniam autem Porphyrius » etc. satis patet Danielis auctoritas... (p. 271).

3. Quod sane scilicet et hoc quod ibidem de lapide dicitur de Messia fore intelligendum intellectumque fuisse ab antiquis Iudaeis in *Capistro Iudaeorum* per traditionem eorum, ratione tertia, paragrapho « quod autem lapis etc. » plenissime probasse recordor... (p. 287).

4. Dominus vero noster Iesus Christus post saepedictas septem et sexaginta duas annorum hebdomadas, in medio videlicet ultimae et septuagesimae tricesimum iam annum incipiens agere, tam praedicando quam miracula et multa soli Deo possibilia faciendo coram factus fuerit, ut in sexta ratione *Capistri* paragrapho « Exsufflata » probavimus (p. 290).

Cette oeuvre fut écrite en 1267 comme l'indique un passage du texte même : *Notandum autem quod Iudei computant ab initio mundi usque nunc et est hodie ab incarnatione Domini annus MCCLXVII = annus VMXXVIII* ⁽⁴⁾.

¹ Pierre de Saint-Jean, évêque de Bayonne, dominicain, élu le 27 Juin 1319 à ce siège.

² Aucun document ne révèle ce que sont devenus les livres ayant appartenu au Couvent de Bayonne au XVII^e siècle. Un catalogue conservé aux Archives Municipales de cette même ville ne comporte que des imprimés.

³ Les références des pages se rapportent à l'édition du *Pugio* de 1687.

⁴ B. N. Lat. 3643, fol. 36, col. 2.

La phrase finale du manuscrit de Paris ne laisse pas que d'être assez curieuse. Le *Pugio fidei* se trouve mentionné. Peut-être doit-on en conclure qu'il se trouvait en composition dès cette date de 1267. Si le texte permet de penser que cette citation du *Pugio* est faite comme s'agissant d'un livre déjà achevé, le texte du *Capistrum* serait dans ce manuscrit une deuxième édition revue par R. Martin ¹.

Cette oeuvre comprend deux parties : la première renferme sept arguments tendant à prouver la venue du Messie ; la seconde contient les réponses à sept objections rabbiniques contre la réalité de cette venue.

Les preuves du Messie sont déduites de prophéties. Ce sont : la prophétie d'Isaïe : *Antequam parturiret peperit, antequam veniret partus ejus, peperit masculum* (Isa. 66, 7) ; le texte de la Genèse : *Non recedet sceptrum de Iuda et legumlator de infra pedes ejus donec quod veniat Siloth* (Gen. 49, 10) ; le songe de Nabuchodonosor : le Messie est la pierre arrachée de la montagne sans l'aide des mains (Daniel 2) ; les soixante dix semaines de Daniel, la prophétie de Malachie : *Et statim veniet ad templum suum Dominator* (3, 1) ; la prophétie d'Aggée : *Magna erit gloria domus istius ultime plus quam prime, dicit Dominus exercituum* (2, 10) ; la prophétie d'Abacuc : *Aspicite in gentibus et videte; admiramini et obstupescite, quia opus factum est in diebus vestris quod nemo credet cum narrabitur* (1, 5).

Les objections rabbiniques auxquelles répond R. Martin s'appuient sur les arguments suivants : Le texte ² de Jérémie : *Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et visitabo super omnem qui circumcisum habet praepotium* (11, 25) ; le texte d'Isaïe : *Egredietur virga de radice Jesse et flos de radice ejus ascendet* (11, 1) ; la tradition des deux Messies ; le texte de Daniel : *Videbam quasi visionem noctis et ecce in nubibus caeli quasi filius hominis veniens erat* (7, 13) ; le texte de Zacharie : *Locutus est pacem gentibus et dominatio ejus a mari usque ad mare* (9, 10) ; le texte du

¹ Hoc opus quod *Capistrum Iudeorum* vocavi erit hic consumatum. Ceterum qui iuxta modum hunc et de predictis et de misterio Trinitatis et de omnibus etiam fidei cristianae articulis voluerit probacionum talium copiam, librum cui pugionem nomen imposui querat ipsumque legat et relegat. Non enim credo quod sit aliqua contra dominum Iesum Christum Iudaica pravitas que ibi ipsorum Iudeorum scripturis iugulata non sit vel que de facili cum hiis que ibi sunt nequeat iugulari.

² La traduction citée ne semble pas être celle qu'on lit dans la Vulgate.

Deuteronomie : *Et convertit Dominus tuus captivitatem tuam et miserebitur tui* (30, 3); enfin le texte de saint Mathieu : *Non veni solvere legem aut prophetas, sed implere* (5, 17).

C. ÉCRITS DOUTEUX

1. *Vocabulista in Arabico*.

Schiaparelli a édité un dictionnaire d'Arabe du moyen âge où se lit un texte qui permet l'attribution de cette oeuvre à R. Martin. C'est le *Vocabulista in Arabico publicato per la prima volta sopra un codice della biblioteca Riccardiana di Firenze* (Firenze, Le Monnier 1871, 1 vol. in 8°, XXXV-641 pp.)¹.

Le ms. de la Riccardiana est en parchemin, il compte 290 feuillets, petit in 8°. Tout le manuscrit est écrit d'une seule main, y compris le fragment étranger placé entre les deux parties du dictionnaire. Il avait appartenu à Niccolò Niccoli, érudit et bibliophile florentin de la première moitié du XV^e siècle. Puis il passa à la Bibliothèque du Couvent San Marco de Florence.

Un deuxième manuscrit, le codex 906 de la Bibl. Nationale de Munich, contient ce même ouvrage. Le texte du dictionnaire y est accompagné d'un curieux fragment contenant un dialogue entre un chrétien et un mahométan, où le mahométan s'adressant à son interlocuteur s'écrie : « O toi, qui t'appelles de ton nom Raymond et de ton surnom Martin ». Com-

¹ Chez Dozy, Supplément aux dictionnaires arabes, Leyde 1881, vol. I, p. X, nous lisons à propos de ce dictionnaire la remarque suivante : « Un autre vocabulaire arabe-latin et latin-arabe, celui que j'ai désigné par les lettres Voc (manuscrit de Leyde 231) est plus complet et plus exact. C'est celui que M. Schiaparelli a publié avec beaucoup de soin à Florence en 1871, d'après un manuscrit de la Riccardiana. Il a été composé dans l'orient de l'Espagne, en Catalogne ou dans le royaume de Valence, peut-être par le Frère Prêcheur Raymond Martin, célèbre théologien, philosophe et orientaliste catalan, qui s'était consacré à la conversion de Musulmans et qui mourut peu après l'année 1286. En tout cas, il a été composé de son temps dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Quelques savants l'ont cru plus ancien, mais l'emploi du mot *tahiriyyah* sous *ftala* s'y oppose, car cet espèce de vase emprunte son nom au sultan al-Melic al-Tâhir Baibars, qui s'en servait à sa table et qui régna de 1260 à 1277. Le manuscrit de la Riccardiana, qui n'est pas l'original, me semble, à en juger par le fac-similé, de la fin du XIII^e siècle. La principale difficulté que présente l'emploi de ce glossaire, sans compter que les mots catalans au bas des pages doivent souvent être corrigés, consiste dans la signification qu'il faut attribuer aux formes du verbe qui sont indiquées, mais non expliquées dans les principaux articles. »

me le fait remarquer M. Schiaparelli, si l'on admet que le dialogue a été rédigé par l'auteur du *Vocabulista* comme avertissement et profession de foi, cette pensée ne suffit pas à lever tout doute sur l'identité même de l'auteur. Le dialogue pourrait être également un modèle arabo-chrétien qui circulait entre les mains de quelques orateurs chrétiens de ce temps et qui aurait été transcrit sur un espace blanc du manuscrit. Ce fragment laisse croire cependant que le *Vocabulista* est le fruit d'une collaboration entre un chrétien et un arabe. Tous deux y auraient exprimé leurs convictions religieuses.

Le *Vocabulista* qui révèle des formes et des locutions propres à la Péninsule d'Espagne paraît sortir des écoles fondées pour l'enseignement de l'arabe. Dès lors cette mention du nom même de R. Martin donne comme très sensée l'hypothèse que ce religieux peut être l'auteur du dictionnaire, aidé qu'il fut dans ce travail par un arabe lettré. La valeur même de cet ouvrage très remarquable le sépare difficilement de l'homme qui fut au XIII^e siècle le plus grand orientaliste chrétien de l'Espagne.

2. *De erroribus Philosophorum.*

Dans son ouvrage sur Siger de Brabant ¹ le R. P. Mandonnet a pensé devoir attribuer à R. Martin l'oeuvre anonyme intitulée : *Tractatus de erroribus Philosophorum, Aristotelis, Averrois, Avicennae, Algazelis, Alkindi et Rabbi Moysis*. Cet ouvrage a été publié à Vienne, sous le nom de Gilles de Rome à la date de 1472, mais incomplet et d'après un assez mauvais texte. Une autre édition a été faite à Venise en 1581 joint au commentaire de Gilles de Rome ² sur le 2^e livre des sentences de Pierre Lombard. Possevin l'a inséré dans sa *Bibliotheca Selecta* ³. D'Argentré en a donné un abrégé ⁴. Renan a édité le fragment relatif aux erreurs d'Averroës d'après le ms. de la Bibliothèque Nationale ⁵. C'est d'après ce même ms. que le P. Mandonnet a publié le texte intégral ⁶.

¹ P. Mandonnet, Siger de Brabant, t. II, p. XIV-XXX.

² In secundum sententiarum, Venetiis 1581.

³ Bibliotheca Selecta, Romae, 1593, t. II, l. XII, cap. 34 sq.

⁴ Collectio judiciorum de novis erroribus, Parisiis 1755, T. I, 238-245.

⁵ Averroës et l'Averroïsme, Paris 1867 (3^e éd.), p. 467.

⁶ P. Mandonnet, Siger de Brabant, t. II, pp. 1-25. Sur le *De Erroribus Philosophorum*, voir M.M. Gorce, La lutte « contra gentiles » à Paris au XIII^e siècle, dans *Mélanges Mandonnet*, Paris 1930, t. I, p. 235-240.

Enfin tout récemment Mr. J. Koch, qui prépare une édition critique de notre traité, a montré que le manuscrit utilisé par le P. Mandonnet représentait fort mal le texte original du traité puisqu'il avait subi des déformations voulues, dans un sens favorable aux positions aristotéliennes de l'école albertino-thomiste ¹. Mr. Koch a montré que le *De erroribus philosophorum* est postérieur au moins à la condamnation de la thèse thomiste de l'unité de l'âme végétative, sensitive et intellectuelle, par l'archevêque de Cantorbéry, Robert Kilwardby (18 mars 1277) ². Par ailleurs Mr. Koch énonce dans son travail l'hypothèse que l'auteur du *De erroribus* est Anglais ³, sauf à la révoquer dans un *Post-scriptum*, où il affirme avoir trouvé dans un manuscrit espagnol la preuve décisive de l'attribution à Gilles de Rome ⁴. En attendant que son édition nous apporte sur ce point les derniers éclaircissements nous dirons seulement qu'en aucun cas on ne pourra reprendre la conjecture du P. Mandonnet ⁵, et dire que R. Martin est l'auteur du *De erroribus philosophorum*. Et cela pour deux raisons :

1°. R. Martin a traduit et édité dans son *Pugio* ⁶ un petit traité d'Averroës dans lequel celui-ci affirme que Dieu a la connaissance des singuliers, tandis que l'auteur du *De Erroribus* ⁷ attribue l'opinion contraire au même Averroës.

2°. L'auteur du *De Erroribus* ⁸ attribue à Algazel une série de 19 erreurs qui ne sont pas de lui, mais qui sont empruntées à un ouvrage où il avait dressé un répertoire des erreurs des philosophes avant de les réfuter dans un ouvrage ultérieur, ainsi qu'il le déclare dans sa préface. R. Martin, familiarisé avec la littérature arabe, aurait-il fait une semblable confusion ?

¹ J. Koch, Studien zur handschriftlichen Ueberlieferung des Tractatus De erroribus philosophorum, dans *Aus der Geisteswelt des Mittelalters*, t. II, Munster i. W. 1935, p. 867, 868.

² Koch, loc. cit. p. 869.

³ Koch, loc. cit. p. 869.

⁴ Koch, loc. cit. p. 877.

⁵ Siger de Brabant, II, p. XXIX.

⁶ *Pugio fidei*, Pars I., cap. XXV.

⁷ *De Erroribus*, dans Siger de Brabant, t. II, p. 9.

⁸ P. Mandonnet, Siger de Brabant, t. II, p. 11-14.

D. ÉCRIT PERDU

Parmi les catalogues des ouvrages attribués par Diago ¹ à R. Martin se trouve une *Somme contre le Coran* dont l'existence est actuellement ignorée.

III. LA MÉTHODE

1. RAYMOND MARTIN ET LA PHILOSOPHIE ARABE

L'ambassade envoyée auprès de Charlemagne par le khalife Haroun-el-Rachid, avait remis à l'empereur, parmi d'autres présents, une horloge. « Pour éclairer rétrospectivement cette scène, écrit E. F. Gautier, il faudrait évoquer un explorateur moderne faisant fonctionner un phonographe devant un roi nègre ² ».

Ce commentaire humoristique indique bien ce qui s'était passé depuis l'invasion des barbares: le monde gréco-romain, dévasté, était encore en léthargie. Au contraire, les Arabes, par la création d'un vaste empire oriental, avaient réveillé la vitalité des vieux pays civilisés: Chaldée, Syrie Égypte, et permis à leurs populations d'être à nouveau les porteurs de la civilisation.

« Les Arabes d'Arabie, écrit E. F. Gautier ³, ont apporté la force et l'empire sans quoi assurément rien n'eût été possible. Cet empire était une théocratie proprement orientale à laquelle tout l'Orient s'est rallié avidement avec un élan tel que les conquis, en un siècle, ont submergé les vainqueurs; ils ont été plus musulmans et plus arabes qu'eux. Cet empire asiatique qui devint si vite leur chose, leur apportait ce dont ils étaient sevrés depuis un millénaire: la gloire, la domination, l'orgueil; facteurs moraux d'une puissance inévaluable. L'Empire leur apportait aussi un facteur matériel, sans lequel l'essor de la civilisation est impossible. Ça été le développement de grandes métropoles... Pendant que réapparaissent dans leur individualité politique tous les vieux états orientaux, c'est toute l'âme de l'Orient qui affirme sa vie indélébile dans tous les domaines, social, intellectuel, religieux même ».

¹ Diago, *Historia de la Provincia de Aragón de la orden de Predicadores desde su origen hasta el año de 1600*, Barcelone 1599, p. 137.

² E. F. Gautier, *Moeurs et coutumes des Musulmans*, Paris 1930, p. 50.

³ E. F. Gautier, *op. cit.* p. 105.

L'Andalousie fut un des centres les plus féconds de la renaissance de la civilisation, dont l'empire Arabe avait été l'initiateur. Quand les grands princes umayyades eurent achevé de réaliser l'unité politique de l'Espagne et d'établir, pour un temps, la paix à l'intérieur, une éclatante et féconde période s'ouvrit pour ce pays. Malgré l'invasion et l'immigration, les indigènes espagnols restèrent le principal élément de la population. Les uns s'islamisèrent, les autres restèrent chrétiens.

« Le statut plus avantageux auquel on accédait par la conversion fut la raison déterminante d'une déchristianisation assez forte des populations de la péninsule. Mais, à l'origine du moins, une politique de large tolérance des gouverneurs arabes et de certains émirs umayyades laissa aux Espagnols la plus grande liberté de décision à cet égard »¹.

Il fallait un régime de force, une armature solide pour établir une unité dans une telle diversité de races. Cette unité fut maintenue pendant près d'un siècle. Durant cette période de paix le génie des indigènes espagnols fut encouragé par l'essor donné au pays. Artistes, lettrés, savants, donnèrent leur éclat aux grandes cités. La diffusion de la langue arabe eut deux conséquences. Elle obligea à traduire en arabe les oeuvres littéraires et scientifiques écrites dans les langues littéraires étrangères. Elle permit une circulation de ces traductions d'Orient en Espagne et l'Espagne s'enrichit d'oeuvres importées. D'Égypte, de Syrie et de Perse, elle reçut toute une littérature, et notamment les oeuvres de la Grèce.

« Cordoue fut pendant longtemps le grand marché de livres de tout l'occident musulman : de nombreux scribes à gages y recopiaient des manuscrits pour les bibliothèques privées ; chaque cordouan de l'aristocratie, même s'il n'avait qu'une culture relative, mettait son point d'honneur à se constituer une collection d'ouvrages rares et ne craignait pas de surenchérir dans les ventes publiques, même d'une façon disproportionnée à la valeur du manuscrit mis à l'encan. D'après Ibn-al-Faiyad, qui écrivit une histoire de Cordoue sous les Umayyades, il y avait, rien que dans le faubourg oriental de cette ville, 170 femmes occupées à transcrire le Coran en caractères coufiques. Par ce qui se faisait dans un seul quartier, ajoute cet historien, qu'on juge de l'ensemble de la ville.

¹ Levi Provençal, *l'Espagne musulmane au X^e siècle*, Paris 1932, p. 32.

Et l'on attribue au célèbre Averroës cette affirmation : Lorsqu'un savant meurt à Séville et qu'on veut vendre ses livres, on les transporte à Cordoue, où ils sont dispersés par la ville ; lorsqu'au contraire un musicien meurt à Cordoue et qu'on veut mettre en vente ses instruments, c'est à Séville qu'on les emporte »¹.

Cette époque privilégiée vit surgir des hommes de premier plan et la prospérité des écoles fit naître de féconds échanges intellectuels qui créèrent un important mouvement philosophique.

Ce mouvement empruntait ses idées aux grandes oeuvres de la philosophie grecque. Par l'intermédiaire des Syriens, les Arabes avaient reçu les trésors de la pensée grecque. Les écoles d'Édesse, de Chalcis, au V^e et au VI^e siècle avaient traduit du grec en syriaque les oeuvres d'Aristote. Des Syriens invités à la cour de Bagdad au VIII^e siècle, traduisirent du syriaque en arabe, les ouvrages de leurs bibliothèques.

Un bureau de traduction est fondé en 832 à Bagdad, dirigé par Honain ben Isaac. Le travail s'étendit aux traités de médecine et de mathématiques. Ces éditions allèrent jusqu'en Espagne où une élite savante sut les accueillir avec ferveur.

Aben Massara, Aben hazan de Cordoue, Avempace, Abrilacei et surtout Averroës furent les grands noms de l'Espagne intellectuelle mauresque. Ils rivalisaient avec les savants de Bagdad : Alkindi, Alfarabi, Algazel, Avicenne.

Au XIII^e siècle, le brillant essor donné à l'Espagne par la domination mauresque était sur le déclin. Les Arabes avaient été refoulés dans le Sud de la Péninsule. Mais la renommée de leurs savants, la célébrité de leurs oeuvres leur assuraient encore une prépondérance scientifique et littéraire.

Cette Espagne musulmane, politiquement affaiblie mais encore toute imprégnée de la civilisation arabe, voilà le pays que les dirigeants de la province dominicaine d'Aragon se proposaient de rechristianiser. Soucieux d'engager l'action intellectuelle nécessaire pour amener la conquête des élites adverses, ils s'attachèrent à faire prévaloir la vérité.

Cette attitude dictait le souci d'entreprendre la critique des théories des grands commentateurs arabes d'Aristote afin de prouver la solidité du fondement rationnel du dogme chrétien. Ce soin imposait la nécessité de dresser l'in-

¹ Levi Provençal, *L'Espagne musulmane au X^e siècle*, p. 233.

ventaire des notions philosophiques et scientifiques utilisées dans les écoles arabes, puis de combattre par des traités savants les erreurs de ces théories.

Les écoles de langues orientales fondées sous l'impulsion de R. de Peñafort devaient précisément assumer ces tâches multiples. R. Martin qui fut leur maître le plus brillant, entreprit de constituer une oeuvre philosophique et théologique *adversus Mauros*. La philosophie arabe ne s'appuyait pas sur un aristotélisme pur.

« Ce serait une erreur, écrit M. de Wulf ¹, de croire que la philosophie arabe est un décalque du péripatétisme. Sans compter que les Arabes se servaient de textes aristotéliens défectueux, obscurs ou infidèles (en raison des procédés de traduction littérale), ils interprétaient volontiers Aristote à travers les commentateurs grecs ; ils transformaient des doctrines en forçant des textes demeurés vagues chez Aristote, notamment celles relatives à l'intellect humain. Surtout, ils additionnaient leur aristotélisme d'éléments néo-platoniciens tels que les doctrines de l'émanation et de l'extase, si bien qu'au jour la scolastique étudiera la philosophie arabe, elle recevra, par son canal, de nouvelles infiltrations néo-platoniciennes »

Les doctrines principales de cette philosophie arabe se retrouvent toutes dans les écrits d'Avverroës et c'est là qu'elles sont exposées avec la plus grande maîtrise. Quatre thèses principales éveillaient l'attention d'un docteur chrétien :

1. Le monde a été produit par Dieu par voie d'émanation. Dieu produit immédiatement la première intelligence d'où dérivent les intelligences de toutes les sphères.

2 La matière est éternelle. C'est l'oeuvre du premier moteur d'extraire éternellement de la matière les formes qu'elle contient.

3. Il y a un seul et unique intellect agent pour toute l'espèce humaine et c'est par son action que nous pensons.

4. L'immortalité appartient à cet intellect agent et l'immortalité personnelle s'efface.

La critique de ces idées fut poursuivie par R. Martin dans deux de ses ouvrages : *L'Explanatio symboli Apostolorum*, et le *Pugio fidei*. R.

¹ M. de Wulf, Histoire de la philosophie médiévale, 5^e éd., Louvain 1925, I, p. 208. Voir aussi la 6^e éd., I, 298.

Martin ne fait preuve d'aucune personnalité philosophique, car il emprunte toute son argumentation aux grandes oeuvres des docteurs chrétiens. L'*Explanatio symboli Apostolorum*, bref commentaire de chacun des articles du symbole des apôtres, est cet abrégé de doctrine qui contient à la fois un catéchisme et une série d'arguments apologétiques utiles à des prédicateurs dont le ministère s'exerçait dans un pays anciennement dominé par les Maures.

Raymond Martin, dans ses exposés doctrinaux, adopte les conclusions de saint Augustin. Traitant de l'existence de Dieu, il montre que l'Être Suprême se manifeste dans toutes les créatures avec une vérité si évidente que toutes preuves sont superflues. Étudiant la création, il rejette l'idée admise par les philosophes arabes d'une possibilité de création *ab aeterno*. Au contraire, lorsqu'il veut définir l'essence de la félicité éternelle, il se hâte de citer l'avis des philosophes arabes qui, sur ce point, s'accordent avec le dogme.

L'*Explanatio* n'était qu'un court essai. R. Martin tenta un plus large effort dans son *Pugio fidei adversus Mauros et Iudaeos*.

Des commentaires philosophiques et théologiques occupent toute la première partie. L'existence de Dieu, le souverain bien, l'immortalité de l'âme, l'éternité du monde, la connaissance divine, la résurrection du corps, sont l'objet des principaux chapitres.

Par une orientation entièrement nouvelle, R. Martin abandonne l'augustinisme pour se rallier aux idées de Thomas d'Aquin. Avec le grand docteur, il pense dans le *Pugio* qu'il est nécessaire de donner des preuves de l'existence de Dieu dont il n'admet plus l'évidence; c'est en plein accord avec Thomas d'Aquin qu'il expose la preuve du mouvement.

Avec s. Thomas, il admet la possibilité de l'éternité du monde, démontre l'immortalité individuelle de l'âme raisonnable, expose que la connaissance de Dieu s'étend à d'autres choses qu'à lui-même. Cette doctrine reproduit fidèlement les exposés contenues dans la *Summa contra Gentiles*.

L'histoire même de la composition de cette somme donne l'explication du changement d'orientation de R. Martin. Ce fut sur la prière de Raymond de Peñafort que s. Thomas rédigea sa Somme contre les Gentils. La clairvoyance de R. de Peñafort, qu'une activité incessante poussait à rechercher tous les moyens de combattre les théories étrangères lui fit comprendre que lutter contre la philosophie arabe était une entre-

prise qui dépassait les limites de sa province. Aussi songea-t-il à demander à l'homme, qui passait pour être la grande lumière de l'Université de Paris, de faire le point doctrinal.

Rédigée entre 1259 et 1264, la *Summa contra Gentiles* fut accueillie avec louanges dans le couvent de Barcelone où vivait R. de Peñafort. Ne nous étonnons plus maintenant qu'elle ait retenu à un si haut point l'attention de R. Martin, composant à Barcelone son *Pugio*. R. de Peñafort n'aurait pas permis que R. Martin, travaillant auprès de lui, pût entreprendre de faire à son tour la critique des théories avverroïstes sans utiliser la Somme de s. Thomas dont il appréciait toute la valeur.

Aussi R. Martin, non seulement s'inspira-t-il de cette oeuvre, mais il s'y attache presque littéralement. Une vingtaine de chapitres de la première partie du *Pugio fidei* sont la reproduction soit littérale soit abrégée de chapitres de la *Summa contra Gentiles*. En voici un relevé :

<i>Pugio fidei</i>		S. c. G.	<i>Pugio fidei</i>		S. c. G.
I,2	=	I,13	I,16	=	I,63
I,4	=	II,79	I,17	=	I,44
I,6	=	II,22	I,18	=	I,65
I,7	=	II,35	I,19	=	I,66
I,8	=	II,33	I,20	=	I,67
I,9	=	II,36	I,21	=	I,68
I,10	=	II,34	I,22	=	I,69
I,11	=	II,27	I,23	=	I,70
I,12	=	II,38	I,24	=	I,71
I,15	=	I,49	I,26	=	IV,80-81.

Un exemple fera mieux choisir comment le *Pugio* reprend souvent littéralement le *Contra Gentiles*, tout en ajoutant quelques références à des auteurs arabes. Le texte qui suit se rapporte à la preuve de l'existence de Dieu par le mouvement.

Pugio I, 2. ¹

Omne quod movetur, ab alio movetur. Patet autem sensu aliquid moveri, ut solem. Ergo alio movente movetur, aut non. Si non movetur, habetur pro-

Summa c. Gentiles I, 13 ²

Omne quod movetur, ab alio movetur. Patet autem sensu aliquid moveri, utputa solem. Ergo, alio movente movetur. Aut ergo illud movens movetur,

¹ Edit. 1651, p. 157.

² Edit. Leonina manualis, Romae 1934, p. 10-11.

positum, videlicet quod necesse est ponere aliquod movens immobile, et hoc dicimus esse Deum. Si autem movetur, ergo ab alio movetur. Aut ergo sequitur concatenatio, id est processus in infinitum, aut erit deveniendum ad aliquod movens immobile. Nota quod in hac ratione, quae quidem ab Aristotele sumpta est, sunt duae propositiones probandae, videlicet: quod omne motum movetur ab alio, et quod in moventibus et motis non sit concatenatio. Nequaquam autem brevitatis patitur dicere hoc qualiter ista probantur. Quaerantur itaque uti a Philosopho in VII Physicorum sufficienter probantur. Et nota quod Algazel in libro, quem vocat Lampadem luminum et Abenrois in IV Metaphysicae suae, in libro Algemin, id est congregationum, dicunt impossibile esse motorem coeli stellati, post quod non credit Aristoteles aliud esse Deum, sed causam eius, id est motorem ipsius coeli, post quem dicunt non esse aliam causam; esset enim superflua. Nihil autem superfluum in natura.

aut non. Si non movetur, ergo habemus propositum, quod necesse est ponere aliquod movens immobile. Et hoc dicimus Deum. Si autem movetur, ergo ab alio movente movetur. Aut ergo est procedere in infinitum: aut est devenire ad aliquod movens immobile. Sed non est procedere in infinitum. Ergo necesse est ponere aliquod primum movens immobile.

In hac autem probatione sunt duae propositiones probandae: scilicet, quod omne motum movetur ab alio; et quod in moventibus et motis non sit procedere in infinitum.

Quorum primum probat Philosophus tribus modis.

Ce n'est plus que pour mémoire que l'on peut rappeler la discussion qui fut engagée pour savoir si R. Martin était ou n'était pas redevable pour son *Pugio fidei* à la *Summa Contra Gentiles* de s. Thomas.

Asin Palacios, dans un article publié en 1905¹ voulait que Thomas d'Aquin eût utilisé le *Pugio* pour écrire son ouvrage, mettant à profit les connaissances de l'arabe de R. Martin. Cette thèse fut combattue par Getino², Mandonnet³ et M. Bordoy Torrents⁴.

¹ El Averrosimo teológico de Sto-Thomas de Aquino. Homenaje a D. Fr. Codera. Zaragoza 1904, p. 270.

² La Summa contra Gentes y el Pugio Fidei. Vergara 1905. — Per los mundos del Tomismo, Ciencia Tomista, 1911, p. 46.

³ Siger de Brabant, T. I, p. 47, 149; T. II, p. XXVIII.

⁴ Anuari de la Societat Catalana de Filosofia, 1923, p. 111.

En citant les passages transcrits dans le *Pugio* de la *Summa contra Gentiles*, nous avons assez marqué ce que R. Martin doit à Thomas d'Aquin. S'il était besoin d'une autre preuve, la chronologie la fournirait.

Non seulement, en écrivant que Pierre de Tarentaise a déjà été pape (1276), R. Martin indique qu'il a composé son ouvrage après cette date, mais encore il déclare expressément ailleurs, qu'il écrivait son livre en 1278. La *Summa contra Gentiles* était déjà commencée en 1260, dix-huit ans auparavant.

L'effort propre à R. Martin, dans le *Pugio*, est l'utilisation brillante qu'il fait de textes arabes dont il montre une connaissance approfondie. R. Martin avait le don des langues. Cette qualité est tout particulièrement vantée dans les courtes biographies que nous possédons de lui : on le dit avoir su parfaitement l'arabe, l'hébreu et le chaldéen. Un arabisant moderne, M. Asin Palacios, qui a pu apprécier directement la science orientaliste de R. Martin porte sur lui un jugement très favorable et objectivement fondé. Etudiant le sens du mot *Tehâfot* dans les oeuvres d'El-Ghazali et d'Averroës¹, M. Asin Palacios rappelle les longues discussions soulevées par l'étude du sens exact de ce mot. Après avoir donné sa propre opinion, ce savant conclut : « Cette étude resterait incomplète si je ne déclarais pas ici en toute sincérité que le point de départ de toutes mes recherches a été l'autorité d'un orientaliste du Moyen Age, dont la connaissance de l'arabe allait de pair avec ses connaissances philosophico-théologiques. Je fais allusion au Dominicain espagnol Raimundo Martin, qui dans son *Pugio Fidei*, en citant le *Tehâfot* d'El-Ghazali, l'intitule toujours *Ruina seu praecipitium philosophorum* ».

Ailleurs, dans un article publié dans la Revue de littérature comparée, M. Asin Palacios insiste sur la science de notre auteur : « L'érudition islamique, dit-il, était plus facile à acquérir au Moyen Age qu'aujourd'hui, parce que la vie commune ou tout au moins la communication avec les Musulmans était, surtout en Italie et en Espagne, plus intime et plus constante. Qu'on n'oublie pas la judicieuse réflexion de M. Arnold : Aujourd'hui, nous n'avons, nous autres islamisants, comme source unique d'information, que le livre ; alors, en plus du manuscrit arabe, dont la diffusion n'était pas petite, ils avaient à leur disposition

¹ Miguel Asin Palacios, Sens du mot *Tehâfot* dans les oeuvres d'El-Ghazali et d'Averroës. Revue Africaine, 1906, pp. 185-203.

l'information orale. Un seul arabisant du type de Lulle, de Ricoldo, de St. Pedro Pascual, de Raymond Martin ou du Juif Emmanuel, pouvait communiquer à Dante, en quelques conversations, autant et plus de données eschatologiques que je n'en ai trouvé moi-même après de longues recherches et de patientes lectures. Quel est l'arabisant existant aujourd'hui, qui pourrait être comparé au Catalan Raymond Martin pour l'érudition philosophique et théologique de l'Islam et du Judaïsme? Que de livres encore inédits de nos jours n'eut-il pas besoin de connaître et de traduire, pour rédiger son *Pugio Fidei*. Sans presque sortir d'Espagne et du coin retiré de son couvent, ce lui était une entreprise facile que de se procurer les manuscrits arabes et rabbiniques des plus illustres penseurs musulmans et juifs, dont la plupart des oeuvres ont à peine commencé à être utilisées par les arabisants du XIX^e siècle. Sans parler des oeuvres d'Algazel, dans les oeuvres philosophiques, ascétiques et mystiques duquel il puise à pleines mains pour son *Pugio*, il cite souvent différentes oeuvres d'Alfarabi, d'Avicenne, d'Averroës et de Fajrodin Arrazi Benaljatib, en plus du Coran et des collections de hadices en traductions prophétiques rédigées par Albojari et Moslem. »¹

A la suite de M. Asin Palacios, nous pouvons préciser l'information bibliographique de R. Martin. Il cite très souvent des textes d'Algazel, empruntés aux oeuvres suivantes : *Tehâfot*, *Macsad*, *Monquid*, *Ihia*, *Macasid*, *Mizan*, *Mixcat*. D'Alfarabi, il cite deux ouvrages : sa *Physique* ou *De auditu naturali*, et son *De intellectu*. D'Avicenne, sa *Métaphysique* ou *De scientia divina*; son *Libellus de anima* et autres ouvrages de philosophie qu'il utilise plus de dix fois.

D'Averroës, qu'il nomme plus souvent encore, il cite ses *Compendia* ou sources de la philosophie d'Aristote, son commentaire de la *Archuza*; d'Avicenne, son *Quitab Falsafa*, son *Tehâfot*, son *Commentaire aux Topiques d'Aristote*, sa *Métaphysique* et son *Epistola ad amicum*.

Du médecin persan et philosophe Arrazi, il cite le livre intitulé *Contra Galenum* et un autre : *Investigations orientales*, vaste somme philosophico-théologique, encore inédite aujourd'hui et qui n'avait été rédigée par son auteur, en Perse, que depuis une trentaine d'années.

¹ Miguel Asin Palacios, L'influence Musulmane dans la Divine Comédie. Histoire et Critique d'une polémique, dans Revue de littérature comparée, 1924, pp. 392-3.

Ainsi R. Martin renforçait-il les démonstrations de la *Summa contra Gentiles* en les appliquant à des textes arabes restitués dans leur intégrité et traduits avec un soin précis.

2. RAYMOND MARTIN ET LES JUIFS

La lutte que R. Martin soutint contre les Juifs fut plus directe ; le ghetto de Barcelone était fort important et des rabbins célèbres y vivaient tel Nachman de Girone.

La communauté juive était puissante dans la Barcelone du XIII^e siècle.¹ Les rois d'Aragon comptèrent toujours avec elle et ils durent constamment la ménager. Les Juifs étaient devenus par leur activité les agents principaux de la vie économique de l'état, si bien que les rois prirent eux-mêmes le soin de fonder de nouvelles juiveries dans les pays conquis. Aux Juifs appartenait le gros trafic commercial sur terre et sur mer. La vente de toutes marchandises était pour eux un monopole presque exclusif. Ils exploitaient les mines. Aussi détenaient-ils les grosses fortunes. Certains d'entre eux servirent de banquiers aux princes d'Aragon qui leur empruntèrent parfois des sommes très élevées.

Devant l'importance de cette situation, la législation d'Aragon resta bienveillante pour eux, empreinte de justice, de tolérance et de probité fiscale. Leurs droits en justice étaient presque égaux à ceux des chrétiens. Dans les procès opposant Juifs et Chrétiens, le témoignage produit en faveur du Chrétien n'était valable que s'il émanait à la fois d'un Juif et d'un Chrétien. Le privilège de la preuve judiciaire pouvait leur être accordé. La torture ne devait leur être appliquée qu'en cas indispensable. Ils ne pouvaient être appréhendés s'ils fournissaient des répondants solvables.

En matière financière, ils n'avaient pas le droit de prêter à plus de 20 % d'intérêt, mais leurs créances étaient garanties. Aucun sursis, en principe, n'était accordé à leurs débiteurs. Ceux qui ne restituaient pas l'argent prêté étaient passibles de saisie. Le roi reconnaissait lui-même de façon solennelle, les sommes qu'il empruntait.

Ainsi disposés à leur égard, les rois se devaient, en se montrant tolérants sur toutes questions religieuses, de protéger leurs sujets israélites contre tous abus.

¹ J. Regné, Catalogue des Actes de Jaime I, Pedro III Alphonse III, rois d'Aragon concernant les Juifs, dans *Revue des Études Juives*, 1911.

Le peuple était facilement indisposé contre les Juifs et le zèle des clercs souvent exalté. Contre les excès des uns et des autres le roi intervenait. Tout acte de fanatisme était interdit. Défense était faite aux chrétiens de jeter des pierres sur les Juifs ou sur leurs maisons le Vendredi Saint. Les incursions à mains armées dans les quartiers juifs étaient sévèrement réprimées, comme interdites les mascarades inventées en dérision des cérémonies juives. Certains Juifs se virent accorder le privilège de ne pouvoir être appréhendés le jour du sabbat ou tout autre jour de fête. Toute excommunication ou tout interdit de l'Église ne pouvaient s'accompagner d'expulsion, sauf recours devant la cour royale. La construction de synagogues fut, à diverses reprises autorisée.

Cet esprit de tolérance n'empêcha pas Jayme I^{er} de favoriser l'apostolat des Frères Prêcheurs. Il aimait beaucoup l'ordre de s. Dominique et Raymond de Peñafort était son conseiller. Mais il mesura cette aide. Disons, en passant, que les Juifs proprement dits n'ont jamais été justiciables de l'inquisition. Celle-ci avait été accordée en Aragon en 1232 par la bulle *Declinante iam mundi vespere* contre la secte cathare. Seuls les Juifs qui, convertis au christianisme, revenaient au judaïsme, tombaient sous la juridiction des inquisiteurs.

Jayme I^{er} et ses successeurs réglementèrent les prédications des religieux dominicains parmi les Juifs. Les Juifs n'étaient pas tenus d'écouter les sermons en dehors des rues judaïques, s'il y avait danger pour eux de subir des vexations hors de leur quartier. Les Frères Prêcheurs ne devaient pas emmener avec eux des auditeurs chrétiens susceptibles d'engendrer des désordres. Ils ne pouvaient être accompagnés que de 15 à 10 personnes et étaient priés de s'abstenir de toute menace et de toute violence.

En revanche, on voit le roi mander aux Sarrasins et aux Juifs d'assister aux sermons des Frères Prêcheurs sous peine d'amende. Les Juifs étaient invités à écouter les frères avec mansuétude et bienveillance et à leur répondre humblement et respectueusement sans subterfuge. Ils étaient tenus de leur présenter leurs livres apportés à leurs frais, quitte à en être indemnisés ensuite sur le tribut royal. Le roi ne tolérait pas les blasphèmes des Juifs et faisait effacer ceux qui se trouvaient dans leurs écrits. Les livres contenant des blasphèmes étaient brûlés publiquement.

Cette protection des souverains d'Aragon accordée aux Juifs ne laissait aux missionnaires dominicains, que la force des arguments intellec-

tuels. C'est sur eux que R. Martin, dans les veines de qui circule le bouillant sang espagnol, reporte son énergie guerrière, son idéal de croisade. L'idée de force, non bannie, est réservée à la construction de raisonnements invincibles.

On ne peut enlever à la psychologie de R. Martin cette confiance illimitée en la raison, qui est un des postulats de l'activité intellectuelle du temps. Lui et ses contemporains pensaient que la perfection d'un raisonnement était capable de susciter une conviction chez tout homme intelligent. Contraindre un adversaire à une discussion loyale devait amener son adhésion à la vérité où conduit le syllogisme. Cette utopie avait fait naître le rêve d'une entente intellectuelle où la paix s'achèverait pour les esprits dans le ralliement à la synthèse catholique.

« Non seulement, écrit M. Gilson ¹, nous devons au moyen âge religieux, la conception de l'unité et de l'universalité du savoir, mais nous lui devons encore l'idée d'une société universelle fondée sur l'acceptation commune de cette vérité. »

Dans son désir d'amener les Juifs à l'évidence du syllogisme, R. Martin se figure manier une arme, engager une bataille. Les titres de ses ouvrages sont à cet égard suggestifs : le *Capistrum Iudaeorum*, le licou des Juifs ; le *Pugio fidei*, le poignard de la foi. Transpercer les Juifs par la preuve, R. Martin conduira ce projet par étapes. Son effort s'exercera d'abord dans le cadre des controverses publiques.

Nous avons vu les Prêcheurs parcourir les rues du quartier juif, entrer dans les synagogues pour y prêcher. Souvent, ils ne parlaient pas seuls : une conférence contradictoire était organisée entre eux et les rabbins.

La plus célèbre de ces rencontres est celle qui fut organisée dans le palais de Barcelone ; elle oppose le frère Pablo Christiani au rabbin Mosès. ² Les documents que nous possédons sur cette dispute ne signalent pas la présence de R. Martin. Mais les arguments de frère Pablo ressemblent tellement à ceux que R. Martin développe dans son *Capistrum*, que l'on peut admettre une collaboration entre ces deux hommes.

L'atmosphère de ces controverses déplut vite à R. Martin. Il en a gardé un amer souvenir. Laissons lui le soin de nous en expliquer la cause :

¹ E. Gilson, *La philosophie au Moyen âge*, p. 309.

² I. Loeb, *La controverse de 1263 à Barcelone entre Paulus Christianus et Moïse ben Nahman*, dans *Revue des Études Juives*, t. XV, p. 1-18.

« L'un des artifices des Juifs, écrit-il dans son *Capistrum*, est de ne répondre qu'à peine ou pas du tout, à la question, ou de la détourner. Celui qui suit une discussion déviée en séance publique, évite rarement la confusion et plus rarement encore parvient à conclure. Aussi faut-il s'accrocher à la question autant qu'il est possible, sans éviter de répondre à toutes les objections. Un second procédé des Juifs est de répondre à côté en faisant un long discours sur la sainteté des patriarches, le nombre de leurs miracles, comme aussi sur la sainteté de la loi écrite et des paroles adressées par Dieu à leurs pères. Dans ces réponses malicieuses, ils s'agitent, font du bruit et laissent s'écouler le temps, si bien que si l'on ne brise leur vaine éloquence, ils demeurent invincibles dans leurs réponses. Si l'on a le temps de dissiper leur argumentation par des raisons valables, ils s'efforcent de couvrir de confusion leur adversaire et, afin de rendre nulles et frivoles les raisons vraies et fortes, ils se mettent à s'étonner qu'une personne si sage, si prudente, si habile puisse dire de telles paroles, soutenir de tels propos, imaginer des fables semblables. Il convient donc parfois d'élever la voix contre eux en rappelant que si on ne peut nier la sainteté de leurs aïeux illustres, on ne peut dissimuler la malice de leurs descendants. Ils sont maintenant une génération perverse, des fils infidèles, ne voulant pas écouter la loi du Fils de Dieu. Ceux que Dieu appelle à présent ses serviteurs, ce ne sont plus les Juifs mais les Chrétiens ».

R. Martin, se sentit mal à son aise dans l'atmosphère des réunions publiques; il n'y pouvait suivre la rigueur de ses démonstrations. Il se décida donc à écrire, estimant que par ce moyen il pourrait n'omettre aucune précision. Le *Capistrum Iudaeorum* fut le premier fruit de cette décision.

Sa méthode, à ce second stade, est déduite des expériences faites et de la nécessité de se plier aux exigences de la mentalité juive. Il faut, pense R. Martin, établir des preuves dont ils ne récuseront pas les prémices.

Le désaccord fondamental entre Juifs et Chrétiens est la question messianique. Les Juifs, confiants dans l'espoir de la venue d'un Messie glorieux, prince d'Israël, n'ont pas voulu identifier le Christ avec le Messie. Ils entendent donc différemment le sens des prophéties. Les chrétiens estiment qu'elles ont été accomplies. Les Juifs pensent qu'elles concernent un événement toujours futur. Un attachement profond au texte même de la Bible hébraïque est un autre caractère de la mentalité religieuse des

Juifs. Pour eux la teneur hébraïque est capitale dans ses moindres détails et chaque mot, chaque signe a sa valeur. La traduction de s. Jérôme n'a aucune autorité à leurs yeux : il a, disent-ils, traduit plutôt le sens, que le mot à mot. Enfin, ils considèrent les commentaires rabbiniques eux-mêmes comme inspirés.

Devant ces positions, R. Martin s'efforça de faire au nom de la raison l'étude des textes. Le texte de la bible, il l'éplucha en détail. Et il pose les principes : on ne doit pas faire violence à un texte ; il n'y faut rien retrancher, et n'y rien ajouter. Le sens des mots doit s'entendre d'après le contexte et la tradition littéraire. L'orthographe hébraïque doit être minutieusement analysée. Il convient de confronter parfois plusieurs manuscrits.

En présence de la littérature rabbinique, il dégagait toutes conclusions en faisant la critique d'avis différents, opposant l'opinion d'un rabbin à celle contradictoire d'un autre rabbin. Ainsi pense-t-il faire la lumière sur le texte des prophéties. Donnons quelques exemples de son argumentation.

Le sens de la phrase : *Antequam parturiret peperit, antequam venit dolor sibi emisit masculum*, est différent si *ante* est remplacé par *dum*. Or, certains rabbins veulent traduire *dum*. Mais il suffit d'étudier avec précision le sens du mot hébreu *terem*. R. Martin prouve par des citations de la Bible et des rabbins que l'on doit faire l'équivalence de *terem* avec *ante*. D'autre part, ajoute R. Martin, ce qui s'oppose à la traduction de *terem* par *dum* c'est la phrase qui suit : *Quis vidit talia...* Il est naturel que la douleur précède l'enfantement et non l'inverse.

Le texte de la Genèse : *Nec recedet virga de Iuda et legum lator de infra pedes ejus donec veniat siloch*, exige plus de commentaires.

Variés sont les sens donnés par les rabbins aux mots *virga* et *siloch*. D'où la nécessité d'exposer toutes ces opinions et d'en faire la critique.

Mais le tableau de ces interprétations invite, d'après R. Martin, à conclure que le texte de la Genèse indique bien que le Messie doit être déjà venu : Ce n'est plus ici une question de grammaire pure ; c'est la recherche du sens de deux termes en relation avec les institutions et la pensée religieuse d'Israël.

D'autres textes obligent R. Martin à se lancer dans des discussions historiques ou chronologiques toujours entreprises d'après les données traditionnelles juives.

Le *Capistrum*, riche de l'inventaire qui y est fait de la littérature rabbinique comme de la connaissance approfondie de l'hébreu qu'il ré-

vèle, n'eut aucun succès auprès des Juifs. Ils prétextèrent, pour le récuser, qu'il n'était écrit tout entier qu'en latin.

La patience de R. Martin, éprouvée une première fois par les controverses, fut à nouveau mise à l'épreuve. Il ne se découragea pas et écrivit le *Pugio fidei*.

La seconde partie de cet ouvrage reprend la discussion du messianisme. On y retrouve les arguments du *Capistrum* et la double division : le Messie est venu ; le Messie n'est pas encore venu. L'auteur ne prétend pas abolir son premier ouvrage ; il veut le compléter. R. Martin se réfère dans le *Pugio*, plusieurs fois au *Capistrum* et il y renvoie.

La nouveauté, dans le *Pugio*, c'est que les citations de la Bible, puisque les Juifs méprisent le latin, sont faites en hébreu et même en caractères hébraïques. Elles sont empruntées tant au Talmud et aux Midraschim qu'à la bible hébraïque elle-même.

L'étude des mots litigieux est faite avec un soin encore plus minutieux. Les termes, dont l'explication est jugée difficile, sont réservés sous la forme hébraïque jusqu'à la fin de la discussion.

Prenons comme exemple, le chapitre 3 de la II^e partie du *Pugio* qui correspond à la *ratio quarta* du *Capistrum*. Dans le *Capistrum*, le texte de Daniel, fondement de la discussion, est donné en latin. Il n'est toutefois pas reproduit de s. Jérôme mais traduit directement de l'hébreu. Dans le *Pugio*, la citation de Daniel est d'abord faite en caractères hébraïques, puis traduite.

Le *Pugio fidei* révèle une information très étendue de la littérature hébraïque. R. Martin se sert du Targum de Jonathan ben Uzziel. Il utilise les deux Talmuds : celui de Jérusalem et celui de Babylone. Les traités auxquels il se réfère le plus souvent sont : Berakot, Maasher, Bikkurim, Ghabbat, Pesabhim, Yoma, Sukkah, Roch Hach chanah, Taanit, Megillah, Hhagigah, Yebamot, Ketubot, Sotah, Githtin, Quidduchim, Baba Quamma, Baba Metzia, Baba Batra, Sanhedrin, Makkot, Abodah Zarah, Pirqei Abot, Hhullin, Arakhin.

Parmi les rabbins talmudiques, il cite : Hillel Gamaliel, Yohhanan b. Zakkai, Aqiba, Eliezer, Jose, Eleazar b. Jacob, Eliezer fils de Jose le Galiléen, Josue b. Qarrha, Juda le Saint, Hhanina, Alexandre, Isaac, Levi, Samuel b. Nahhman, Tanhhoun, Berekia et les rabbins de Babylone Abba Arika, Samuel, Rabbah, Ache.

Il fait de nombreux emprunts à un grand nombre de Midrachin : Mekilta, Sifer, Berechit Rabbah, Chemot Rabbah, Vayiqva Rabbah, Bamidbar Rabbah, Debarim Rabbah, Chir Haschirim Rabbah, Midrasch Rut, Eikat Rabbati, Qohelet Rabbah, Tanhhuma, Midrach Tohillim, Midrach Berechit Rabbati.

Ce dernier Midrach provoque cette réflexion de J. Loeb ¹ : « On trouve chez R. Martin de nombreux passages d'un Midrasch très curieux, aujourd'hui perdu et qui a été composé au XII^e siècle par Moïse Haddarscham de Narbonne. C'est le Midrasch que R. Martin appelle *Genesis rabba major* ou *prior* ou *Bereshit rabba major* ou *prior* et qui s'appelait en hébreu *Midrasch rabba de rabba*. Il est curieux que ce Midrasch dont on trouve ailleurs des fragments ou des extraits, et qui paraît avoir joui d'une grande réputation, nous soit surtout connu par un adversaire du Judaïsme ».

On trouve dans le *Pugio fidei* des citations du Zohar. Les rabbins du moyen âge, dont il critique les écrits sont : R. Mocheh Haddarchan, R. Salomon ben Isaac dit Rachi, R. Abraham Aben Esra, R. Moïse Maimonide (*in libro More Nebouchim*), R. David Kimhi (*in libro Radicum de Radice, in Mihilol quae dicitur Diqduc sive grammatica*), et R. Mocheh ben Nahman ou Moïse Nachmanides, son contemporain.

A cette large culture hébraïque, R. Martin joint une connaissance de l'antiquité classique et une sérieuse information des oeuvres historiques et théologiques qu'on pouvait étudier de son temps.

Parmi les latins, il cite Horace, Juvénal, Perse, Cicéron. Parmi les grecs, Archytas, Aristote (*De Anima, liber Nicomachis nominatus Ethicorum, Caeli et Mundi, Physicorum, Metaphysicorum, De generatione et corruptione, De auditu naturali, Topicorum, De moribus*), Platon, Socrate, Hippocrate, Gallien.

Pour les renseignements d'ordre historique, il s'adresse à Eusèbe de Césarée, Paul Orose, s. Jérôme, Bède, Josèphe et Joséphin, abréviation de Josèphe. Citons une mention intéressante qui prouve la curiosité intellectuelle de R. Martin : *Quoniam, lisons-nous dans le Pugio, vero supra Josephi facta est mentio, libuit hic adducere quae ad marginem manuscripti hebraice tantum habentur, quorum nos versionem addicimus.*

¹ J. Loeb, La controverse religieuse entre les chrétiens et les Juifs au Moyen Age en France et en Espagne, dans Rev. de l'Histoire des Religions, XVIII, p. 311.

Ces quelques lignes nous représentent R. Martin ne négligeant pas de relever sur un manuscrit une version intéressante.

Les références théologiques concernant de nombreux auteurs : s. Jean Damascène, Boèce (*Liber de consolatione*), s. Jérôme, s. Augustin (*De doctrina christiana. De vera religione. De libero arbitrio. De civitate Dei. De fide ad Petrum. De verbis Domini. Sermones. De trinitate*), s. Chrysostôme, s. Bernard (*Speculum*), s. Grégoire de Nysse, Isidore (*Summa de bono*), s. Ambroise, Lactance (*De falsa sapientia*), Grégoire (*Homelia Ezechielis*), Papias, Bède (*liber de natura rerum*).

Parmi les contemporains, il nomme Albert le Grand et Pierre de Tarentaise, vraisemblablement pour se recommander de leur autorité d'évêques, car l'habitude est de ne pas citer par convention, un auteur vivant. Nous avons vu plus haut ce qu'il doit à Thomas d'Aquin.

Le *Pugio fidei* est le terme de l'effort de R. Martin. Il est de 1278 et l'auteur mourait six ans après. Ce travail qui devait si bien être l'arme irrésistible, ne convainquit pas davantage les Juifs. R. Martin mourut, déçu probablement, mais persuadé du moins qu'il n'avait pas fait fausse route.

Ch. Nodier raconte l'histoire du moine dormeur qui ne cessa jusqu'à sa mort d'inventer des moyens capables de l'éveiller pour aller chanter matines. R. Martin, tel ce moine, pensait écrire enfin l'ouvrage dont la force de persuasion ne pourrait plus être mise en doute. Il ne doutait pas que le problème juif était différent, problème oriental en partie, problème aussi de race et de nationalité.

Dans cette lutte de R. Martin contre les Juifs, deux mentalités se heurtent : la mentalité orientale, pour qui le sentiment religieux ne se discute pas, mais est spontané, intuitif en même temps que fondement de l'esprit national, supériorité qui s'ajoute à la fierté du sang, mépris de l'étranger ; la mentalité occidentale avec le besoin de justifier logiquement l'action, d'analyser, de comprendre et le désir de faire partager l'évidence d'une démonstration, de convertir.

Nous avons pu constater que R. Martin est un philosophe peu original. Mais ses investigations dans la littérature orientale ont été très vastes. Le *Pugio fidei* a constamment été la source où les auteurs ont été rechercher des citations des écrits arabes ou hébraïques.

Le vrai mérite de R. Martin a été dans son effort de critique de la Bible et de la littérature rabbinique. Il a désiré étudier logiquement les textes, concevant déjà la science qui de nos jours se nomme philologie.